



Bulletin Officiel

N° 5091 Lundi 25 Avril 2016

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DU CME

AGREMENTS DE NOMINATION DE NOUVEAUX DIRIGEANTS-INTERMEDIAIRES EN BOURSE 2

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

TUNIS AIR 3-4

SIPHAT 5-6

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES -STIP- 7

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES – AGO – AGE

ARTES – AGO - 8

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV – AGO - 8

OFFICE PLAST – AGO - 9

TUNISAIR – AGO - 10

TUNISAIR – AGE - 10

BEST LEASE – AGO - 11

GIF FILTER – AGO - 12

PROJET DE RESOLUTIONS

ARTES 13-14

INFORMATIONS POST AGO

SFBT 15-20

LA SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA 21-24

RESOLUTIONS ADOPTEES

ARABIA SICAV 25-26

SANADETT SICAV 27-28

LIQUIDATION D'UN OPCVM SUITE A L'EXPIRATION DE SA DUREE DE VIE

MAC EXCELLENCE FCP 28

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

SFBT 29

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTIJARI LEASING 2016-1 » 30-34

COURBE DES TAUX

35

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

36-37

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2015

- EURO-CYCLE

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2015

- FINACORP OBLIGATAIRE SICAV
- FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS
- AL AMANAH ETHICAL FCP

AVIS DU CMF

تعلم هيئة السوق المالية كافة المتدخلين في السوق أنه في إطار تطبيق أحكام الفصل 63 جديد من الأمر عدد 1678 لسنة 2007 المؤرخ في 5 جويلية 2007 المنقح والمتمم للأمر عدد 2478 لسنة 1999 المؤرخ في غرة نوفمبر 1999 المتعلق بضبط النظام الأساسي لوسطاء البورصة، قرّر مجلس هيئة السوق المالية خلال جلسته المنعقدة بتاريخ 21 أفريل 2016 الموافقة على تعيين كل من:

- السيدّ حسين طراد كرئيس مجلس إدارة جديد لدى شركة وسيط STB Finance بالبورصة لدى مجمع الشركة التونسية للبنك.
- و السيدّ سفيان الهمامي كمدير عام جديد لدى شركة الوساطة بالبورصة "أكسيس رأس المال للوساطة".

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -

Siège social : Boulevard du 7 novembre 1987 - 2035 Tunis

La Société Tunisienne de l'Air - TUNISAIR - publie, ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2016.

Indicateurs d'activité	Unité	1 er TR 2016	1 er TR 2015	Année 2015 (provisoire)
Nombre de passagers par catégorie*(3)	Passager	656 080	617 929	2 743 757
Régulier +supplémentaire*(3)	Passager	631 474	584 760	2 592 580
Charter +pèlerinage*(3)	Passager	24 606	33 169	151 177
Nombre d'heures Charter*(3)	Heures	918	1 254	4 018
Nombre d'heures louées*	Heures	0	5	31
Passagers -kilomètres transportés (PKT)*	Milliers	1 016 355	981 446	4 118 417
Sièges-kilomètres offerts (SKO)*(3)	Milliers	1 418 906	1 366 572	5 987 120
Coefficient de remplissage*(3)	%	71,6%	71,8%	68,8%
Coefficient de chargement*	%	64,0%	67,3%	65,2%
Tonnage Fret et poste*(3)	Tonne	1 368	1 506	6 082
Tonnes-kilomètres transportées*(3)	Tonne Kilometre	104 972 782	100 984 679	422 110 095
Tonnes-kilomètres offertes*(3)	Tonne Kilometre	163 905 798	150 002 592	647 005 042
Part du Marché*	%	50,6%	40,2%	38,4%
Ponctualité Flotte*	%	53,0%	51,0%	53,7%
Utilisation Flotte (3)	Heures par jour par avion	6,31	6,39	6,36
Recette moyenne / passager (vols réguliers)*(3) (7)	Dinars	221	226	239
Recette moyenne / heures de vol (charters)*	Dinars	12 264	11 057	11 011
Revenus du transport par catégorie*(3) (4)	MD	190,333	184,597	889,184
Activité régulière + supplémentaire *(3) (4)	MD	171,650	161,592	789,305
Activité charter + pèlerinage*	MD	11,264	14,874	66,778
activité fret+poste*	MD	7,420	8,132	33,101
Dépense assistance commerciale*(3)	MD	16,303	15,725	67,313
Dépenses Assistance Catering*	MD	8,256	3,968	17,742
Redevances Aéroportuaires*(3)	MD	60,205	55,883	243,314
Loyer Avions (3)	MD	0	0,034	0,077
Assurances Avions	MD	2,059	2,396	9,558
Charges d'entretien et réparation* (3)	MD	2,998	5,512	71,892
Dépenses Carburants* (3)	MD	28,867	44,706	188,311
Charges de personnel (2)	MD	40,782	37,617	168,832
Effectif	Employé	3 686	3 726	3 712
Nombre d'avions en exploitation (6)	Avion	29	27	30
Propriété de Tunisair	Avion	24	23	25
Leasing	Avion	5	4	5
Amortissements Avions (3)	MD	32,638	27,311	120,299
Liquidité et équivalents de liquidité	MD	80,778	88,526	80,990
Endettement (5)	MD	978,550	631,292	987,865
Charges Financières	MD	2,533	1,823	13,870
Redevances de leasing (principal)	MD	15,697	5,817	39,541
Produits financiers (3)	MD	0,119	0,303	0,742

- Suite -

(1) Les indicateurs d'activité des rubriques ci-après sont d'ordre financier et non comptable, c'est-à-dire déterminés en termes de flux financiers (encaissements décaissements) :

- Liquidités et équivalents de liquidité
- Redevances de leasing
- Charges financières

(2) Masse salariale

(3) Les chiffres du 1^{er} trimestre 2015 ont été rectifiés compte tenu des réalisations effectives

(4) Les revenus du transport par catégorie comportent les redevances d'embarquement et de sécurité collectées

(5) Cet indicateur d'activité concerne les emprunts pour acquisition des avions à long et à court terme

(6) Nombre d'avions en exploitation au cours de l'année

(7) Recette moyenne / passager (vols réguliers) ne comportent pas les redevances d'embarquement et de sécurité collectées

* Estimation

Les réalisations du premier trimestre 2016 comparées à celles de 2015 dégagent les tendances suivantes :

- ♦ Augmentation du nombre de passagers en toutes activités de 6 % du essentiellement à l'amélioration de l'activité R+S de 8%
- ♦ Augmentation des revenus du transport de 3%,
- ♦ Une diminution des prix du carburant en moyenne par tonne de 37 % par rapport au 1^{er} trimestre 2015
- ♦ Augmentation des charges de personnel de 8%,
- ♦ Hausse de l'endettement de 55% du au rajeunissement de la flotte.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie –SIPHAT

Siège social : Fondouk Choucha 2013 Ben Arous

La société « SIPHAT » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2016.

	exprimé en dinars		
	1 ^{er} Trimestre 2016	1 ^{er} Trimestre 2015	Exercice 2015
<u>I. CHIFFRE D'AFFAIRES</u>			
A-MODELE OFFICINAL			
FORMES SECHES	1 881 178	1 925 579	7 641 944
FORMES PATEUSES	1 197 227	1 019 872	4 721 293
FORMES LIQUIDES	1 126 339	1 086 184	4 277 268
TOTAL 1	4 204 745	4 031 635	16 640 505
B-MODELE HOSPITALIER			
FORMES SECHES	2 734 170	3 423 944	12 875 698
FORMES PATEUSES	567 438	196 221	964 953
FORMES LIQUIDES	1 850 751	1 723 912	8 467 499
TOTAL 2	5 152 359	5 344 077	22 308 151
C-EXPORT	124 723	812 049	3 065 197
TOTAL 3	124 723	812 049	3 065 197
TOTAL GENERAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	9 481 827	10 187 761	42 013 854
<u>II. PRODUCTION</u>			
A-MODELE OFFICINAL			
FORMES SECHES	1 711 465	1 925 025	8 851 240
FORMES PATEUSES	1 156 594	1 187 085	5 360 363
FORMES LIQUIDES	961 481	1 537 738	5 751 954
TOTAL 1	3 829 540	4 649 848	19 963 557
B-MODELE HOSPITALIER			
FORMES SECHES	2 135 397	3 210 972	11 782 126
FORMES PATEUSES	419 855	115 284	925 860
FORMES LIQUIDES	1 658 988	1 639 673	8 423 464
TOTAL 2	4 214 240	4 965 929	21 131 450
TOTAL GENERAL DE LA PRODUCTION	8 043 780	9 615 777	41 095 007
<u>III. INVESTISSEMENTS</u>	98 123	94 449	620 000
<u>IV. ENDETTEMENT CMT+DLT</u>	30 172 417	29 314 305	29 482 587

- Suite -

1. Chiffre d'affaires :

- Le chiffre d'affaires est passé de 10,188 MDT au premier trimestre 2015 à 9,482 MDT pour la même période de 2016 (- 0,706 MDT soit - 6,93 %) cette baisse

s'explique par la diminution du chiffre d'affaire des formes sèches destinées pour le secteur hospitalier de -20% vu les réparations établies au niveau du laboratoire des formes sèches et la diminution du chiffre d'affaire à l'export de -85%,

- Le chiffre d'affaires réalisé au premier trimestre 2016 représente 18,85 % du chiffre d'affaires escompté au budget prévisionnel 2016 (50.299.350 DT),

- Le chiffre d'affaires à l'export réalisé au premier trimestre 2016 (124,723 mDT) a enregistré une baisse considérable de (- 85 %),

2. Production

La valeur de la production est passée de 9,616 MDT au premier trimestre 2015 à 8,043 MDT pour la même période de 2016 (- 1,572 MDT soit -16,35 %).

cette baisse est due à la diminution de la production du modèle hospitalier (-15%) et la production du modèle officinal (-17%)

3. Investissements

La SIPHAT a acquit au cours du 1^{er} trimestre de l'exercice 2016 des divers matériels et installations d'une valeur de 98 123 DT,

Par ailleurs la SIPHAT a lancé des appels d'offres et des consultations encours qui portent sur l'acquisition d'un groupe d'eau glacée, d'une trieuse ,des paillasse pour le contrôle qualité et de matériel roulant.

4. Endettement :

L'endettement est passé de 29,3 MDT au 1^{er} trimestre 2015 à 30,1 MDT pour la même période de 2016 enregistrant ainsi une hausse de 0,9 MDT soit 3 %

Ce niveau d'endettement s'explique essentiellement par:

- Un crédit mobilisable de 6 MDT contracté au quatrième trimestre 2009 (révisé en 2011 à 5 MDT) pour la constitution des stocks de sécurité de trois mois de matières premières et ACE et d'un mois matières premières et ACE et d'un mois de produits finis, exigés par la circulaire du Ministère de la Santé Publique N °78 du 29 Août 2008.

- Un compte courant actionnaires ouvert au nom de la PCT, provient de l'opération de réduction du capital opérée au cours de l'exercice 2001 suite à l'introduction en bourse de la société de 6 MDT.

- Un passif courant entre crédit fournisseur et concours bancaires de l'ordre de 12 MDT

5. Ressources Humaines:

l' effectif de la SIPHAT a enregistré une baisse importante (646 agents au 31 Mars 2016 contre 681 agents au 31 Mars 2015) ; soit une baisse 5 % qui s'explique par les départs à la retraite au cours de 2015 et le premier trimestre de 2016,

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES -STIP-**

Siège social : Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre- 1003 Tunis

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2016.

INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 MARS 2016

	Unité	1 ^{er} trimestre		Cumulé à fin mars		Exercice 2015
		2016	2015	2016	2015	
1. Revenus						
Local	M DT	11 325	7 626	11 325	7 626	60 103
Export	M DT	1 950	13 292	1 950	13 292	28 493
Total	MDT	13 275	20 918	13 275	20 918	88 596
2. Production (en volume)	Tonne	1 561	2 825	1 561	2 825	11 518
3. Investissements	M DT			951	271	1 964
4. Engagements bancaires : (Emprunts+Concours bancaires & autres passifs financiers)	M DT			175 571	189 122	174 478

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels publiés ci-dessus, sont issues de notre comptabilité (avant audit). Les comptes ont été élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévues par les normes.

Faits saillants

Les faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours du premier trimestre 2016 se résument comme suit :

- La progression de 48,5 % du chiffre d'affaires local par rapport aux données de la même période de l'exercice 2015 ;
- La régression de 85,33 % du chiffre d'affaires export par rapport aux données de la même période de l'exercice 2015 ;
- La régression de 36,54 % du chiffre d'affaires total par rapport aux données de la même période de l'exercice 2015 ;
- La régression de 44,74 % de la production par rapport à la même période de l'exercice 2015, due à la rupture de la matière première, et ce étant donné que la STIP n'a pas pu avoir le financement nécessaire à l'instar des exercices antérieurs.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Automobile Réseau Tunisien et Services ARTES
Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-

Messieurs les actionnaires de la société Artes sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mardi 10 Mai 2016 à 09 Heures à l'hôtel Regency Gammarth afin de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1. Lecture des rapports du Conseil d'administration sur l'activité de la société ainsi que du groupe Artes durant l'exercice 2015 ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers dudit exercice et sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
3. Approbation, des rapports du conseil d'administration, états financiers et conventions ;
4. Affectation des résultats nets de l'exercice 2015 ;
5. Quitus pour l'exercice 2015 aux administrateurs, et fixation des jetons de Présence ;
6. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe Artes arrêtés au 31/12/2015.
7. Approbation des états financiers consolidés du groupe Artes au 31/12/2015 ;
8. Statuer sur la demande de démission d'un administrateur ;
9. Nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration ;
10. Pouvoirs pour formalités.

2016 - AS - 3444

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social: Rue du Lac Loch Ness -1053 Les Berges du Lac- Tunis

Le Conseil d'Administration de **FINACORP OBLIGATAIRE SICAV** invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **mardi 10 mai 2016 à 15 h à son siège social** sis à la rue du Lac Loch Ness – Les Berges du Lac- 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2015
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2015
- 3- Approbation des états financiers de l'exercice 2015
- 4- Affectation des résultats de l'exercice 2015
- 5- Quitus aux administrateurs
- 6- Fixation du montant des jetons de présence
- 7- Questions diverses

2016 - AS - 3434

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE OFFICE PLAST

Siège Social : Z.I.2 MEDJEZ EL BAB 9070 BEJA

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Office Plast sont invités à assister le vendredi 6 mai 2016 à 9H à l'Hôtel El Mouradi Gammarth, à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2015 ;
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2015 ;
- 3- Approbation des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- 4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2015 ;
- 5- Affectation du résultat de l'exercice 2015 ;
- 6- Fixation des jetons de présence ;
- 7- Nomination d'un nouvel administrateur représentant les petits porteurs ;
- 8- Pouvoirs à donner ;
- 9- Question divers.

Les documents de l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au siège social sis à la Z.I.2 Medjez El Bab 9070 Béja.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -
Siège social : Boulevard Mohamed BOUAZIZI – Tunis Carthage 2035

Le Conseil d'Administration de TUNISAIR informe tous les actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le jeudi 28 avril 2016 à 9h30 du matin, à l'hôtel Ramada Plaza Tunis-Gammarth pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des Rapports du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale pour l'année 2014.
2. Lecture des Rapports des Commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés au titre de l'année 2014.
3. Approbation des états financiers individuels et consolidés au titre de l'année 2014
4. Affectation des résultats de l'année 2014.
5. Quitus aux Administrateurs.
6. Nomination de nouveaux administrateurs et d'un Président au Conseil d'Administration.

2016 - AS - 3388

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -
Siège social : Boulevard Mohamed BOUAZIZI – Tunis Carthage 2035

Le Conseil d'Administration de TUNISAIR informe tous les actionnaires que l'Assemblée Générale extraordinaire de la Compagnie se tiendra le jeudi 28 avril 2016 à partir de 11h00 du matin à l'hôtel Ramada Plaza Tunis-Gammarth pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modification des dispositions de l'article 32 des statuts de la société.

2016 - AS - 3389

AVIS DE SOCIETES

الجلسة العامة العادية

بيت الإيجار المالي التونسي السعودي

المقر الاجتماعي : 54، شارع شارل نيكول متوال فيل -1002 تونس-

يدعو مجلس إدارة بيت الإيجار المالي التونسي السعودي المنعقد بتاريخ 30 مارس 2016 السادة المساهمين لحضور الجلسة العامة العادية التي ستعقد بالمعهد العربي لرؤساء المؤسسات (دار المؤسسة) نهج بحيرة تركانة ضفاف البحيرة تونس يوم السبت 30 أبريل 2016 على الساعة العاشرة صباحا للنظر في جدول الأعمال التالي :

- الاطلاع على تقرير مجلس الإدارة حول نشاط الشركة لسنة 2015
- تلاوة تقارير مراقبي الحسابات للسنة المالية 2015
- تلاوة تقرير الرقابة الشرعية حول نشاط الشركة خلال سنة 2015
- المصادقة على تقرير مجلس الإدارة حول نشاط الشركة لسنة 2015 وعلى القوائم المالية الموقوفة في 31 ديسمبر 2015
- إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة عن تصرف سنة 2015
- توزيع أرباح سنة 2015

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

GENERALE INDUSTRIELLE DE LA FILTRATION

GIF FILTER SA

Siège social : GP1 km 35 – 8030 Grombalia

Le président du Conseil d'Administration convoque tous les actionnaires de la société LA GENERALE INDUSTRIELLE DE LA FILTRATION GIF FILTER SA pour assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi , 29 avril 2016 à 15 h à L'HÔTEL REGENCY GAMARTH situé à les cotes de carthage la Marsa Tunis , afin de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité préparé par le Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2015
2. Lecture des rapports Spécial et Général du Commissaire aux Comptes relatif à l'exercice 2015 .
3. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015 .
4. Approbation des conventions conclues par la société et régies par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.
5. Affectation des résultats.
6. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015.
7. Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
8. Renouvellement des mandats des administrateurs .
9. Fixation des Jetons de présence pour l'exercice 2016 .
10. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit.
11. Déclaration des postes occupés par les administrateurs au sein des autres sociétés.
12. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités juridiques requises par la loi.

Un exemplaire des statuts , des états financiers arrêtés au 31/12/2015 , du Rapport du Conseil d'Administration , des Rapports du Commissaire aux comptes , et un projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter à partir du 14 avril 2016 au Siège Social de la Société sis à GP1 KM 35 GROMBALIA 8030 .

AVIS DE SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS**Automobile Réseau Tunisien et Services ARTES**

Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis

Projet de résolutions de la société Automobile Réseau Tunisien et Services « ARTES » à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 10 mai 2016.

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et des commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité, les états financiers et les comptes arrêtés au 31 décembre 2015.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité du Groupe ARTES et des commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité et les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation des bénéfices de l'exercice 2014 telle que proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

Bénéfice net de l'exercice 2014	=	27 384 110 TND
Résultats reportés	=	30 511 782 TND
	=	57 895 892 TND
Réserves légales	=	NEANT
Bénéfice distribuable	=	57 895 892 TND.
Dividendes de l'exercice 2014 (Soit 0,570ND par action)	=	-21 802 500 TND
Le solde à affecter aux résultats reportés	=	36 093 392 TND

- Suite -

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer un dividende de 0,570 TND par action, soit un montant total de 21 802 500 TND et fixe la date de distribution des dividendes à partir du.../.. /2016.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Cinquième Résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire délivre aux membres du Conseil d'Administration décharge et Quitus entier et sans réserves de leur gestion relative à l'exercice 2015.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Sixième Résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve la fixation des jetons de présence de l'exercice 2016 aux administrateurs à raison de 5 000 DT par an et par administrateur. Les trois frères MZABI et la société DALMAS représentée par Mr Moncef MZABI et la société CODEV , déclarent renoncer aux jetons de présence relatifs à l'année 2015.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Septième Résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire accepte la démission de la société « **Gulf Capital International Holdings Ltd** » du conseil d'administration de la société ARTES.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Huitième Résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer un nouveau Administrateur Monsieur Adel AYED, pour une période de trois ans soit pour les exercices 2016,2017 et 2018 et qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'année 2018.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits du procès-verbal des délibérations de la présente Assemblée pour, effectuer toutes les formalités de dépôt et remplir les formalités de publication légale.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO**SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE****-SFBT-**

Siège social : Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 14 avril 2016, la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie - SFBT- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I – LES RESOLUTIONS ADOPTEES**PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et le rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2015 ainsi que les explications complémentaires fournies, approuve intégralement le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers concernant le même exercice.

Elle donne quitus entier, définitif et sans réserve au Conseil d'Administration pour sa gestion au 31/12/2015.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de répartir comme suit le résultat net de l'exercice 2015:

. Résultat net exercice 2015.....	112.465.196 D,824
. Résultats reportés de l'exercice 2014.....	+ 94.537.989 D,888
	207.003.186 D,712
. Réserve légale.....	- 1.500.000 D,000
	205.503.186 D,712
. Compte spécial d'investissement.....	- 9.350.200 D,000
. Compte de réserves spéciales d'investissement.....	- 13.650.000 D,000
	182.502.986 D,712
. Dividendes	- 78.000.000 D,000
. Résultats reportés de l'exercice 2015.....	104.502.986 D,712

DIVIDENDE TOTAL PAR ACTION = 0 D,650

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

TROISIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le montant de 9.350.200 D,000 dans le compte spécial d'investissement et le montant de 13.650.000 D,000 dans le compte de réserves spéciales d'investissement.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité.

CINQUIEME RESOLUTION:

L'Assemblée générale ordinaire renouvelle les mandats d'Administrateurs de :

- Monsieur Mustapha ABDELMOULA*
- Les Brasseries et Glacières Internationale*
- La Banque Nationale Agricole*
- La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances*

et ce, pour une durée de trois ans devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle la Société Conseil et Audit, Membre de l'Ordre des Experts Comptables, et la Société Conseil Audit Formation, membre de PriceWaterHouseCoopers, en qualité de commissaires aux comptes pour une durée devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle la Société Conseil et Audit, Membre de l'Ordre des Experts Comptables et la Société Conseil Audit Formation, membre de PriceWaterHouseCoopers, en qualité de commissaires aux comptes devant certifier les états financiers consolidés du Groupe S.F.B.T. pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le montant des jetons de présence fixé à 20.000 Dinars nets par Administrateur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le montant de la rémunération des Membres du Comité permanent d'Audit interne fixé à 20.000 Dinars nets par Membre.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la mise en paiement des dividendes de l'exercice 2015 à partir du vendredi 6 mai 2016.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION :

En application de l'article 13 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, l'assemblée générale ordinaire prend acte que la Société des Brasseries et Glacières Internationales "B.G.I." a déclaré, en date du 3 juin 2015 (bulletin BVMT du 9 juin 2015), avoir franchi directement et indirectement le seuil de cinquante pour cent (50%) de participation dans le capital.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DOUZIEME RESOLUTION

Conformément aux exigences de l'article 472 du Code des Sociétés Commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil sur les états financiers consolidés et après avoir entendu le rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés du Groupe S.F.B.T.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TREIZIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

II- LE BILAN APRES AFFECTATION COMPTABLE**Etats financiers après affectation au 31/12/2015****Bilan**
(en dinar Tunisien)

Actifs	An 31/12/2015	An 31/12/2014
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	2 769 022,798	2 259 760,545
Moins : amortissements	-879 162,587	-806 387,873
	1 889 860,211	1 453 372,672
Immobilisations corporelles	332 178 576,826	303 891 215,267
Moins : amortissements	-172 475 195,239	-159 374 915,393
Moins : provisions	-753 070,810	-767 429,910
	158 950 310,777	143 748 869,964
Immobilisations financières	199 293 938,120	188 573 032,844
Moins : provisions	-9 744 225,000	-9 744 225,000
	189 549 713,120	178 828 807,844
Total des actifs immobilisés	350 389 884,108	324 031 050,480
Autres actifs non courants	2 821 462,351	2 790 569,763
Total des actifs non courants	353 211 346,459	326 821 620,243
<u>ACTIFS COURANTS</u>		
Stocks	68 031 530,230	52 099 547,101
Moins : provisions	-841 218,183	-545 218,183
	67 190 312,047	51 554 328,918
Clients et comptes rattachés	61 386 381,225	64 455 533,786
Moins : provisions	-9 920 391,711	-9 244 549,680
	51 465 989,514	55 210 984,106
Autres actifs courants	10 002 329,853	8 128 483,573
Moins : provisions	-84 210,000	-84 210,000
	9 918 119,853	8 044 273,573
Placements et autres actifs financiers	3 761 091,322	3 769 060,865
Moins : provisions	-40 915,000	-23 800,000
	3 720 176,322	3 745 260,865
Liquidités et équivalents de liquidités	62 366 259,188	36 472 046,118
Total des actifs courants	194 660 856,924	155 026 893,580
TOTAL DES ACTIFS	547 872 203,383	481 848 513,823

- Suite -

Etats financiers après affectation au 31/12/2015**Bilan****(en dinar Tunisien)**

Capitaux Propres et Passifs	An 31/12/2015	An 31/12/2014
Capitaux propres		
Capital social *	120 000 000,000	105 000 000,000
Réserves	19 208 771,134	17 708 771,134
Autres capitaux propres	87 500 308,884	79 525 002,034
Résultats reportés	104 502 986,712	94 537 989,888
Total des capitaux propres après affectation	331 212 066,730	296 771 763,056
Total des capitaux propres après affectation	331 212 066,730	296 771 763,056
PASSIFS		
PASSIFS NON COURANTS		
Emprunts		1 633 534,503
Autres passifs financiers	43 835 791,778	41 156 668,848
Provisions	6 298 887,000	5 298 887,000
Total des passifs non courants	50 134 678,778	48 089 090,351
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	50 785 807,325	25 772 334,715
Autres passifs courants	114 057 925,197	106 542 258,014
Concours bancaires et autres passifs financiers	1 681 725,353	4 673 067,687
Total des passifs courants	166 525 457,875	136 987 660,416
TOTAL DES PASSIFS	216 660 136,653	185 076 750,767
Total des capitaux propres et des passifs	547 872 203,383	481 848 513,823

*Après affectation de l'AGE DU 14/04/2016

- Suite -

III- ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION										
										(en dinars)
DECISION DE L'AGO DU 14 AVRIL 2016	CAPITAL	RESERVES LEGALES	RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT DISPONIBLE	RESERVES SPECIALES D'INVESTISSEMENT	COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	RESULTATS REPORTES	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
SOLDE AU 30/12/2015 AVANT AFFECTATION	105 000 000,000	9 000 000,000	8 708 771,134	8 018 318,034		71 145 610,000	336 180,850	94 537 989,824	112 465 196,824	409 212 066,730
RESERVES LEGALES		1 500 000,000							-1 500 000,000	0,000
COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT DISPONIBLE										0,000
RESERVES POUR REINVEST EXONERE AFFECTE AU CAPITAL						9 350 200,000			-9 350 200,000	0,000
RESERVES SPECIALE D'INVESTISSEMENT					13 650 000,000				-13 650 000,000	0,000
COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT										0,000
RESULTATS REPORTES								87 964 986,824	87 964 986,824	0,000
DISTRIBUTION DE DIVIDENDE								-78 000 000,000		-78 000 000,000
SOLDE AU 30/12/2015 APRES AFFECTATION DE L'AGO	105 000 000,000	10 500 000,000	8 708 771,134	8 018 318,034	13 650 000,000	80 495 810,000	336 180,850	104 502 986,712	0,000	331 212 066,730
DECISION DE L'AGE DU 14 AVRIL 2016										
COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT DISPONIBLE	1 350 000,000			-1 350 000,000						0,000
RESERVES SPECIALES D'INVESTISSEMENT	13 650 000,000				-13 650 000,000					0,000
SOLDE AU 30/12/2015 APRES AFFECTATION DE L'AGO ET APRES DECISION D'AUGMENTATION DU CAPITAL DE L'AGE DU 14/04/2016	120 000 000,000	10 500 000,000	8 708 771,134	6 668 318,034	0,000	80 495 810,000	336 180,850	104 502 986,712	0,000	331 212 066,730

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

La Société Chimique ALKIMIA
Siège social : 11, Rue des Lilas 1082 Tunis Mahrajene

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 21 avril 2016, la Société ALKIMIA publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.

Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION:

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve celui du Conseil ainsi que les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2015 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution soumise au vote a été approuvée à l'unanimité des actionnaires présents.

DEUXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales approuve les opérations réalisées en 2015.

Cette résolution soumise au vote a été approuvée à l'unanimité des actionnaires présents.

TROISIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et de celui des Commissaires aux Comptes approuve les états financiers consolidés du Groupe ALKIMIA arrêtés au 31.12.2015.

Cette résolution soumise au vote a été approuvée à l'unanimité des actionnaires présents.

QUATRIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2015.

Cette résolution soumise au vote a été approuvée à l'unanimité des actionnaires présents.

CINQUIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale fixe le montant global des jetons de présence pour l'exercice 2015 à 144 000 DT et la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit à 60 000 DT.

Cette résolution soumise au vote a été approuvée à l'unanimité des actionnaires présents.

- Suite -

SIXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2015 comme suit:

* Résultat net de l'exercice 2015 déficitaire :	(6 500 208,237 DT)
* Report à nouveau 2014.....	3 483,302 DT

	Soit (6 496 724,935 DT)
* Amortissements différés	(2 864 194,082 DT)
* Report à nouveau.....	(3 632 530,853 DT)

Cette résolution soumise au vote a été approuvée à l'unanimité des actionnaires présents.

SEPTIEME RESOLUTION:

Les actionnaires constatent que le mandat des Cabinets AMC-ERNST & YOUNG et International Financial Consulting (I.F.C), co-commissaire aux comptes de la Société, expire avec la tenue de la présente Assemblée, décident de proroger leurs mandats pour trois exercices commençant en 2016 et expirant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2018.

Cette résolution soumise au vote a été approuvée à l'unanimité des actionnaires présents.

HUITIEME RESOLUTION:

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent Procès-Verbal pour effectuer toutes formalités légales et de publicité.

Cette résolution soumise au vote a été approuvée à l'unanimité des actionnaires présents.

- Suite -

2- Le bilan après affectation du résultat :**BILAN AU 31/12/2015 APRES AFFECTATION DU RESULTAT**

(en 1000 DT)

ACTIFS (DT)	2015	2014	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (DT)	2015	2014
Actifs non courants	37 960 964	37 394 090	Capitaux propres	52 918 716	59 446 226
Immobilisations incorporelles brutes	1 665 871	1 605 959	Capital social	19 472 530	19 472 530
Amortissements Im. Incorp.	(1 030 095)	(564 453)	Réserves	39 942 911	39 970 213
Immobilisations incorporelles nettes	635 776	1 041 506	Amortissements différés	(2 864 194)	
Immobilisations corporelles brutes	77 943 973	74 719 535	Résultats reportés	(3 632 531)	3 483
Amortissements Im. Corp.	(61 443 123)	(59 238 928)			
Immobilisations corporelles nettes	16 500 850	15 480 607	Passifs non courants	4 913 014	5 621 276
Immobilisations financières	30 480 206	30 477 845	Emprunt	2 500 000	3 214 285
Provisions	(9 655 868)	(9 605 868)	Provisions	2 413 014	2 406 991
Immobilisations financières nettes	20 824 338	20 871 977			
			Passifs courants	69 154 376	63 181 078
Actifs courants	89 025 142	90 854 491	Fournisseurs et comptes rattachés	44 176 248	34 870 127
Stocks	21 395 904	13 397 346	Autres passifs courants	14 335 551	24 766 810
Clients et comptes rattachés	59 464 650	57 687 952	Autres passifs financiers	10 642 577	3 544 141
Autres actifs courants	2 144 538	2 094 020			
Autres actifs financiers	277 139	238 715			
Liquidités et équivalents de liquidités	5 742 911	17 436 458			
	126 986 106	128 248 581		126 986 106	128 248 581

- Suite -

3- L'état d'évolution des capitaux propres :**Capitaux propres au 31.12.2015 après affectation du résultat**

Désignation	Capital Social	Réserve Légale	Réserves générales	Réserves pour fonds social	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Amortissements différés	Résultat	Total
								de l'exercice	
Solde au 31.12.2015	19 472 530,000	1 947 253,000	36 630 000,000	1 150 000,000	215 657,767	3 483,302	0,000	-6 500 208,237	52 918 715,832
Affectation résultat 2015									
Dividendes									
Réserves générales									0
Amortissement différés							-2 864 194,082	2 864 194,082	
Résultat reporté						-3 636 014,155		3 636 014,155	0
Solde au 31.12.2015	19 472 530,000	1 947 253,000	36 630 000,000	1 150 000,000	215 657,767	-3 632 530,853	-2 864 194,082	0,000	52 918 715,832

AVIS DE SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

ARABIA SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 9, rue Hédi Nouira -1001 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 avril 2016

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2015 et du rapport général du Commissaire aux Comptes, relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2015.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2015, en prend acte dans son intégralité.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve pour leur gestion au cours de l'exercice 2015.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les sommes distribuables de l'exercice 2015 comme suit :

Sommes distribuables de l'exercice 2015	:	83.018,492
Report à nouveau 2014	:	32,143
TOTAL		83.050,635
Dividendes de l'exercice 2015	:	83.020,875
Report à nouveau 2015	:	29,760

- Suite -

Elle décide, en conséquence, de fixer le dividende de l'exercice 2015 à **0,875 dinar par action**.

La mise en paiement du dividende s'effectuera à compter du **25 mai 2016**.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration des jetons de présence d'un montant de 1250 dinars net par administrateur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes Mme Samia BELHADJ pour une période de 3 ans. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2018.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir à tous porteurs de copies ou extraits du présent procès-verbal, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légales ou autres.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

AVIS DE SOCIETES

SANADETT SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 9, rue Hédi Nouria -1001 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 avril 2016

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2015 et du rapport général du Commissaire aux Comptes, relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2015.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2015, en prend acte dans son intégralité.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve pour leur gestion au cours de l'exercice 2015.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les sommes distribuables de l'exercice 2015 comme suit :

Sommes distribuables de l'exercice 2015	7.016.878,504
Report à nouveau 2014	618,371
TOTAL	7.017.496,875
Dividendes de l'exercice 2015	7.016.553,072
Report à nouveau 2015	943,803

Elle décide, en conséquence, de fixer le dividende de l'exercice 2015 à **4,482 dinars par action**.

La mise en paiement du dividende s'effectuera à compter du **25 mai 2016**.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

- Suite -

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration des jetons de présence d'un montant de 1250 dinars net par administrateur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir à tous porteurs de copies ou extraits du présent procès-verbal, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légales ou autres.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

2016 - AS - 3449

AVIS DE SOCIETES

LIQUIDATION D'UN OPCVM SUITE A L'EXPIRATION DE SA DUREE DE VIE

MAC EXCELLENCE FCP

Fonds Commun de Placement

Agrément du CMF n°04-2006 du 10 mars 2006

Adresse : Rue du Lac Constance, Green Center, Bloc C, 2^{ème} étage,
1053 Les Berges du Lac

MAC SA, gestionnaire de MAC EXCELLENCE FCP, porte à la connaissance des porteurs de parts et du public qu'en application:

- des dispositions de l'article 32 du Code des Organismes de Placement Collectif, elle a obtenu en date du 21 avril 2016 l'agrément de la liquidation du fonds.
- des dispositions de l'article 22 du code des Organismes de Placement Collectif, elle assume les fonctions de liquidateur du fonds.

La date d'entrée en vigueur de la liquidation est fixée au 21 avril 2016.

2016 - AS - 3450

AVIS DE SOCIETES

Augmentation de capital annoncée

Société de Fabrication des Boissons de Tunisie

-SFBT-

Siège social : 5, Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord-1082 Tunis-

La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie -SFBT- porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le **14 avril 2016**, a décidé, sur proposition du Conseil d'Administration, d'augmenter le capital social d'un montant de **15 000 000** de dinars par incorporation de réserves, par l'émission de **15 000 000** d'actions nouvelles gratuites, de nominal **1** dinar chacune, pour le porter ainsi de **105 000 000** de dinars à **120 000 000** de dinars.

La même Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de réaliser ladite augmentation de **15 000 000** de dinars, par incorporation du compte de réserves spéciales d'investissement (investissements au sein de l'entreprise) pour un montant de 13.650.000 dinars et prélèvement d'un montant de 1.350.000 dinars du compte spécial d'investissement devenu disponible, et l'émission de **15 000 000** d'actions nouvelles gratuites de nominal **1** dinar chacune à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison d'une **(1)** action nouvelle gratuite pour sept **(7)** actions anciennes, avec entrée en jouissance au **1^{er} janvier 2015**.

Le capital sera ainsi porté de **105 000 000** de dinars à **120 000000** de dinars.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2015**.

Cotation en bourse :

Les droits d'attribution seront détachés et négociés en Bourse à partir du **4 mai 2016**.

Bénéficiant du paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2015, les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du **4 mai 2016**, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du **4 mai 2016**.

Prise en charge par la Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la Tunisie Clearing à partir du **4 mai 2016**.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2016 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2016. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2016.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «Attijari Leasing 2016-1»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société Attijari Leasing réunie le **26 mai 2015** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite de **60 millions** de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'une année, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de la société Attijari Leasing réuni le 27 août 2015 a décidé d'émettre un premier emprunt obligataire d'un montant de 20 millions de dinars susceptible d'être porté à 30 millions de dinars et qui a été souscrit pour un montant de 30 millions de dinars.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration de la société Attijari Leasing réuni le **24 mars 2016** a décidé d'émettre un deuxième emprunt obligataire d'un montant de 20 millions de dinars susceptible d'être porté à 30 millions de dinars et a délégué au Directeur Général les pouvoirs pour fixer les conditions définitives dudit emprunt.

A cet effet, le Directeur Général de la société Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2016-1 » comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars ;
- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,50% et/ou au taux variable de TMM+2,35% ;
- Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,75%.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars, divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **03 mai 2016** et clôturées au plus tard le **24 juillet 2016**. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les

- Suite -

demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **24 juillet 2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **24 juillet 2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **1^{er} août 2016** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **03 mai 2016** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sis à Rue des lacs de Mazurie -1053 les Berges du lac.

But de l'émission

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2016 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 212 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu au titre de l'année 2016 est de 60 millions de dinars.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « Attijari Leasing 2016-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaires.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **24 juillet 2016**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **24 juillet 2016** soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Suite -

- ✓ Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,50% brut par an et/ou au taux variable de TMM+2,35% brut par an ;
- ✓ Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,75% brut par an.

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

- Taux fixe :

- 7,5% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

- Taux variable

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,35% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 235 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

- Taux fixe :

- 7,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la Catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **24 juillet 2021** pour la Catégorie A et le **24 juillet 2023** pour la Catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Païement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **24 juillet** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **24 juillet 2017**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **24 juillet 2017** pour la Catégorie A et le **24 juillet 2019** pour la Catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de 7,50 % l'an pour le présent emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie B, ce taux est de 7,75% l'an pour le présent emprunt

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de mars 2016 (à titre indicatif) qui est égale à 4,556%, et qui est supposée

- Suite -

crystallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,906%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,35% et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et durée de l'emprunt :

• **Durée totale:**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour la Catégorie A ;
- ✓ 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

• **Durée de vie moyenne:**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal, C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt «Attijari Leasing 2016-1» est comme suit:

- ✓ 3 années pour la Catégorie A ;
- ✓ 5 années pour la Catégorie B.

• **Duration de l'emprunt :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,735 années** pour la Catégorie A et **4,277 années** pour la catégorie B.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

Le 06 février 2015, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit:

- ✓ Note à long terme : BB + (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Le 16 février 2016, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé de nouveau les mêmes notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note « **BB+** » (tun) à l'emprunt objet de la présente émission en date du **11 avril 2016**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente émission est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, auprès de la société Attijari Intermédiation.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les porteurs des obligations peuvent se réunir en une Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

- Suite -

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant à l'Assemblée Générale des porteurs des obligations a la qualité pour les représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «Attijari Leasing 2016-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par l'intermédiaire en bourse, Attijari Intermédiation.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférents.

Marché des titres

Au 17/04/2016, il existe huit emprunts obligataires émis par l'émetteur cotés sur le marché obligataire.

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse, Attijari Intermédiation, de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «Attijari Leasing 2016-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Attijari Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2016-1», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux de fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération «Attijari Leasing 2016-1» visée par le CMF en date du **18/04/2016** sous le numéro **16-937**, du document de référence « Attijari Leasing 2015 » enregistré par le CMF en date du **30/10/2015** sous le **n°15-010**, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2016 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2016 ainsi que des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2016.

La présente note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy-1053 Les Berges du Lac, de la société Attijari Intermédiation, Intermédiaire en Bourse, rue des lacs de Mazurie Les Berges du Lac 1053 Tunis et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité de la société Attijari Leasing relatifs au premier trimestre 2016 ainsi que ses états financiers relatifs à l'exercice 2015 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard, respectivement le 20 avril 2016 et le 30 avril 2016.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 25 AVRIL 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (ped de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,258%		
TN0008003113	BTC 52 semaines 14/06/2016		4,365%	
TN0008003121	BTC 52 semaines 12/07/2016		4,426%	
TN0008003147	BTC 52 semaines 06/09/2016		4,548%	
TN0008003154	BTC 52 semaines 04/10/2016		4,609%	
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,624%	979,288
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016		4,685%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,759%	1 002,706
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,807%	
TN0008003196	BTC 52 semaines 07/02/2017		4,883%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,218%	1 017,250
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"	5,627%		994,467
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,762%	993,738
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,792%	862,488
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,838%	991,124
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,007%	982,948
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,130%	975,571
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,176%	982,660
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,417%	1 023,507
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,464%	956,063
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		6,587%	967,970
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"	6,724%		957,761
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		6,728%	956,160
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"	6,764%		965,425
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	6,887%		982,939

[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	158,378	160,185	160,233		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	106,845	108,112	108,147		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	91,865	92,828	92,849		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,059	14,244	14,249		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	102,902	104,183	104,217		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,446	1,461	1,462		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	101,636	102,849	102,929		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	38,754	39,174	39,185		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	52,546	53,148	53,162		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
10 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	137,513	134,854	134,175		
11 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	507,535	496,875	495,113		
12 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,965	117,333	117,529		
13 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	124,044	124,635	124,520		
14 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,506	135,368	135,195		
15 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,457	119,315	119,145		
16 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	90,706	94,668	94,878		
17 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	139,804	140,961	140,472		
18 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	86,081	91,142	90,904		
19 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,174	93,123	93,024		
20 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	120,916	137,779	137,459		
21 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	115,022	125,608	125,036		
22 FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	77,451	80,108	79,954		
23 FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,165	107,138	107,006		
24 FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	91,294	94,901	94,755		
25 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,342	98,060	98,995		
26 FCP SMART CROISSANCE *	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	94,997	102,950	102,643		
27 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	17,657	18,764	18,755		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
28 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 482,785	1 514,573	1 513,835		
29 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 255,016	2 227,171	2 217,383		
30 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	111,969	118,443	117,589		
31 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,734	107,151	107,190		
32 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	133,703	139,606	139,589		
33 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	131,067	143,413	142,632		
34 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,385	15,344	15,246		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,704	5 107,906	5 102,766		
36 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	4 834,515	4 971,435	4 965,969		
37 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,205	2,374	2,347		
38 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,983	2,102	2,084		
39 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,013	1,107	1,114		
40 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,028	1,060	1,059		
41 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,018	1,056	1,055		
42 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,005	1,056	1,053		
43 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	100,000	102,641	102,428		
44 AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	8,898	9,513	9,322		
45 AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	104,040	111,414	109,664		
46 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	116,127	118,799	118,153		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
47 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	14/05/15	4,345	108,647	110,043	110,079
48 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	26/05/15	3,811	103,902	105,064	105,093
49 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	13/04/15	4,209	105,861	107,099	107,130
50 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	11/05/15	4,276	102,527	103,836	103,848
51 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	05/04/16	4,543	104,186	101,078	101,114
52 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	22/05/15	3,552	107,436	108,582	108,611
53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/15	4,282	104,619	106,013	106,050
54 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	26/05/15	3,984	102,661	103,770	103,799
55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/15	3,676	105,172	106,344	106,373
56 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	29/05/15	3,625	102,126	103,325	103,355
57 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/04/16	3,962	104,297	105,660	101,732
58 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/15	3,778	103,612	104,883	104,916
59 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/15	4,044	106,816	108,072	108,105
60 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	27/04/15	4,197	105,484	106,680	106,711
61 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/15	3,231	103,500	104,535	104,561
62 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/16	3,756	102,630	100,026	100,055
63 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/15	3,863	104,796	105,976	106,007
64 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/15	4,251	102,865	104,186	104,220
65 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	28/05/15	3,703	103,936	105,101	105,131
66 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/15	3,525	105,041	106,530	106,562
67 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	25/05/15	4,224	102,883	104,265	104,302
68 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	17/04/15	4,214	103,524	104,815	104,847
69 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/15	3,489	105,028	106,183	106,214
70 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/04/16	3,709	102,549	103,760	100,084

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	27/04/15	0,371	10,576	10,705	10,709
72	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	29/05/15	3,379	103,387	104,588	104,620
73	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	4,443	103,901	105,198	105,229
74	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	103,288	104,672	104,705
75	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,140	10,242	10,245
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
SICAV MIXTES								
76	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	14/05/15	1,147	58,065	57,951	57,872
77	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	2,421	137,887	133,691	133,412
78	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	22,766	1 402,879	1 380,080	1 378,731
79	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	26/05/15	2,834	110,387	113,823	113,734
80	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	26/05/15	1,545	104,054	108,814	108,651
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/15	0,600	86,413	96,249	96,189
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/04/16	0,512	17,014	17,352	16,847
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/16	6,860	261,738	265,265	264,733
84	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	29/05/15	0,706	29,309	28,897	28,992
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/15	32,738	2 208,196	2 231,255	2 239,884
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	21/05/15	2,540	68,867	70,945	70,890
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	19/05/15	1,822	53,774	55,091	55,070
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/04/16	0,844	97,672	100,862	99,808
89	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/04/16	0,359	80,942	84,025	83,449
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	27/04/15	0,268	11,090	11,013	11,014
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/04/15	0,230	12,038	11,743	11,725
92	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	27/04/15	0,205	14,638	14,339	14,287
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/04/15	0,331	13,764	13,234	13,193
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	25/05/15	0,350	12,102	12,642	12,657
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,093	10,809	11,090	11,093
96	ATTIJARI FCP HARMONIE **	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	En liquidation	En liquidation	En liquidation
97	ATTIJARI FCP SERENITE **	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	En liquidation	En liquidation	En liquidation
98	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,338	131,968	139,908	139,889
99	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,236	128,407	135,377	135,415
100	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	07/05/00	0,173	8,902	9,384	9,374
101	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	18/05/15	2,657	92,918	100,759	100,114
102	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	28/05/15	0,520	78,915	78,492	78,212
103	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	28/05/15	0,133	79,803	79,685	79,606
104	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/15	3,062	96,121	98,979	98,899
105	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	86,856	91,434	91,335
106	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	-	101,515	101,521
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
107	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	05/05/15	2,132	108,156	114,293	114,216
108	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	05/05/15	1,867	94,577	102,095	101,173
109	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/15	3,275	127,360	137,661	136,869
110	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	1,995	100,382	101,975	101,737
111	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	0,417	94,832	100,828	99,990
112	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,885	181,972	198,315	197,206
113	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,382	171,568	181,763	181,109
114	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	5,215	149,829	156,901	156,753
115	MAC EXCELLENCE FCP ***	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	12 794,422	13 483,603	13 484,994
116	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,019	18,773	18,731
117	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	129,046	141,714	141,795
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/15	1,446	116,015	115,969	116,162
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	8 692,228	8 568,974
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	29/05/15	0,102	7,867	8,393	8,365
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	88,101	86,795	85,598
122	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	-	-	946,487	969,520	967,692
123	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5000,000	5079,822	5063,413
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	103,095	111,685	111,325
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	29/05/15	0,107	7,981	9,196	9,145
126	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	86,378	82,136	81,500

* Initialement dénommé FCP SAFA

** FCP en liquidation anticipée

*** En liquidation

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la « Société Touristique TOUR KHALAF » ainsi que les deux Fonds Commun de Placement à Risque « MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES » et « Fonds de Développement Régional II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble -Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
34. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
35. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
36.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
66. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
62.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
36	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
37	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
45	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
46	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
47	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
51	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

56	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
60	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
61	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
62	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
63	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
65	FCP SMART CROISSANCE(2)	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
80	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
94	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
95	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
96	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
97	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
98	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
101	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
102	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
103	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
106	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
107	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
108	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
111	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
112	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis

113	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
114	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
115	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
118	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GREEE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
119	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
120	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
121	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
122	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
124	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
125	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
126	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommé FCP SAFA

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
--	--	--------------	---------

1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis
36	FCPR Fonds de Développement Régional II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE EURO-CYCLES SA

Siège social : Zone industrielle 4060 KALAA - KEBIRA

La société «**EURO-CYCLES**» publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 28 avril 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Monsieur **Adel MADHI**.

BILAN
(Exprimé en Dinars)

		Au 31 Décembre	
	Notes	2015	2014
ACTIFS			
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations Incorporelles	2	41 821,850	38 966,350
<i>Moins Amortissements</i>		-39 402,487	-37 099,170
Immobilisations Corporelles	2	10 513 271,587	8 314 786,418
<i>Moins Amortissements</i>		-3 729 646,883	-3 204 608,298
Immobilisations Financières	3	159 900,000	159 900,000
<i>Moins Provisions</i>		-	-
Total des actifs immobilisés		6 945 944,067	5 271 945,300
Autres actifs non courants		-	-
Total des actifs non courants		6 945 944,067	5 271 945,300
<u>ACTIFS COURANTS</u>	4		
Stocks	4.1	14 339 529,151	11 987 751,483
<i>Moins Provisions</i>		-	-
Clients et Comptes Rattachés	4.2	10 491 030,716	3 051 036,710
<i>Moins Provisions</i>		-104 866,004	-104 866,004
Autres actifs courants	4.3	846 881,163	2 055 883,776
Placements & autres actifs financiers	4.4	10 768 600,000	10 032 000,000
Liquidités & Equivalents de liquidités	4.5	6 303 072,879	6 449 209,086
Total des actifs courants		42 644 247,905	33 471 015,051
TOTAL DES ACTIFS		49 590 191,972	38 742 960,351

BILAN
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Au 31 Décembre	
		2015	2014
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	5		
Capital social		5 400 000,000	5 400 000,000
Réserves		540 000,000	540 000,000
Résultats reportés		10 404 005,533	5 480 226,677
Total des capitaux propres avant résultat		16 344 005,533	11 420 226,677
Résultat de l'exercice		13 031 554,114	10 399 378,856
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</u>		29 375 559,647	21 819 605,533
<u>PASSIFS</u>			
Passifs non courants			
Emprunts	6	368 189,901	446 629,538
Autres passifs financiers		-	-
Provisions		-	-
Total des passifs non courants		368 189,901	446 629,538
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	7.1	8 606 202,778	6 552 758,333
Autres passifs courants	7.2	2 673 000,554	3 752 336,503
Concours bancaires et autres passifs financiers	7.3	8 567 239,092	6 171 630,444
Total des passifs courants		19 846 442,424	16 476 725,280
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		20 214 632,325	16 923 354,818
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		49 590 191,972	38 742 960,351

Etat de Résultat
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Au 31 Décembre	
		2015	2014
Produits d'exploitation	8.1		
Revenus		74 680 425,997	64 131 848,807
Autres produits d'exploitation		-	-
Production immobilisée		-	-
Total des produits d'exploitation		74 680 425,997	64 131 848,807
Charges d'exploitation	8.2		
Variation des stocks des produits finis et des encours		1 293 887,989	214 400,000
Achats de marchandises consommées		-	-
Achats d'approvisionnements consommés		-56 076 883,751	-48 287 043,602
Charges de personnel		-3 929 523,347	-2 736 702,831
Dotations aux amort. et aux provisions		-568 360,540	-570 164,482
Autres charges d'exploitation		-6 116 362,687	-6 128 714,237
Total des charges d'exploitation		-65 397 242,336	-57 508 225,152
Résultat d'exploitation	8.3	9 283 183,661	6 623 623,655
Charges financières nettes		-1 769 829,815	-3 421 075,448
Produits des placements		6 330 663,840	6 273 469,484
Autres gains ordinaires		29 375,253	1 633 135,352
Autres pertes ordinaires		-39 079,461	-23 215,567
Résultat des activités ordinaires avant impôt		13 834 313,478	11 085 937,476
Impôt sur les bénéfices		-802 759,364	-686 558,620
Résultat des activités ordinaires après impôt		13 031 554,114	10 399 378,856
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		-	-
Résultat net de l'exercice	8.4	13 031 554,114	10 399 378,856
Effets de modifications comptables (net d'impôt)		-	-
Résultats après modifications comptables		13 031 554,114	10 399 378,856

Etat de flux de trésorerie
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Au 31 Décembre	
		2015	2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	9.1		
Résultat net		13 031 554,114	10 399 378,856
Ajustements pour :			
* Amortissements et provisions		568 360,540	570 164,482
* Variation des :			
- stocks		-2 351 777,668	-3 942 679,560
- créances		-7 439 994,006	3 027 128,490
- autres actifs		1 209 002,613	-1 512 038,072
+ fournisseurs et autres dettes		3 487 358,681	3 897 411,559
* Plus ou moins values de cession		-21 010,722	-1 632 452,543
* Modification comptable		-	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		8 483 493,552	10 806 913,212
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	9.2		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-2 339 050,733	-1 824 473,792
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		73 742,800	1 500 000,000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-	-60 000,000
Encaissements provenant des associés		-	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie provenant d'activités		-2 265 307,933	-384 473,792
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	9.3		
Placements		-736 600,000	-10 032 000,000
Dividendes et autres distributions		-5 475 600,000	-4 050 000,000
Encaissements provenant des emprunts		114 421,508	-
Remboursement d'emprunts		-259 792,146	-242 132,680
Flux de trésorerie provenant d'activités de		-6 357 570,638	-14 324 132,680
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	-
VARIATION DE TRESORERIE		-139 385,019	-3 901 693,260
Trésorerie au début de l'exercice		6 442 457,898	10 344 151,158
Trésorerie à la clôture de l'exercice		6 303 072,879	6 442 457,898

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Exprimé en Dirars)

Produits	Au 31 Décembre		Charges	Au 31 Décembre		Soldes	Au 31 Décembre	
	2015	2014		2015	2014		2015	2014
- Revenus	74 680 425,997	64 131 848,807						
- Production stockée	1 293 887,989	214 400,000	- Déstockage de production	-	-			
- Autres produits d'exploitation	-	-						
- Production immobilisée	-	-						
	75 974 313,986	64 346 248,807		-	-	- Production de l'exercice	75 974 313,986	64 346 248,807
- Production	75 974 313,986	64 346 248,807	- Achat consommés	-56 076 883,751	-48 287 043,602			
	75 974 313,986	64 346 248,807		-56 076 883,751	-48 287 043,602	- Marge sur coût matières	19 897 430,235	16 059 205,205
- Marge sur coût matière	19 897 430,235	16 059 205,205						
- Subvention d'exploitation	-	-	- Autres charges externes	-5 972 832,137	-5 997 054,719			
	19 897 430,235	16 059 205,205		-5 972 832,137	-5 997 054,719	- Valeur Ajoutée Brute	13 924 598,098	10 062 150,486
- Valeur ajoutée brute	13 924 598,098	10 062 150,486	- Charges de personnel	-3 929 523,347	-2 736 702,831			
			- Impôts et taxes	-143 530,550	-131 659,518			
	13 924 598,098	10 062 150,486		-4 073 053,897	-2 868 362,349	- Excédé Brut d'Exploitation	9 851 544,201	7 193 788,137
- Excédent brut d'exploitation	9 851 544,201	7 193 788,137	- Insuffisance Brut d'exploitation	-	-			
- Autres produits ordinaires	29 375,253	1 633 135,352	- Autres charges ordinaires	-39 079,461	-23 215,567			
- Produits financiers	6 330 663,840	6 273 469,484	- Charges financières	-1 769 829,815	-3 421 075,448			
- Transfert et reprise de charges	-	-	- Dotations aux amortissements et pr	-568 360,540	-570 164,482			
			- Bénéfice réinvesti	-	-			
			- Impôts sur le résultat ordinaire	-802 759,364	-686 558,620			
	16 211 583,294	15 100 392,973		-3 180 029,180	-4 701 014,117	- Résultat des activités ordinaires	13 031 554,114	10 399 378,856
- Résultat positif des activités ord.	13 031 554,114	10 399 378,856	- Résultat négatif des activités ord.	-	-			
- Gains extraordinaires	-	-	- Pertes extraordinaires	-	-			
- Effets positifs des modifications co	-	-	- Effets Négatifs des modifications co	-	-	- Résultat net	13 031 554,114	10 399 378,856
- Activités ordinaires	-	-	- Impôts sur éléments extraordinaires	-	-			
	13 031 554,114	10 399 378,856		-	-	- Résultat net après modification compa	13 031 554,114	10 399 378,856

NOTE 1 – SYSTEME COMPTABLE, FISCAL ET DEFINITION DE LA MISSION

A – SYSTEME COMPTABLE ET ASPECT FISCAL

1.1. PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes de la société « EURO-CYCLES » sont tenus conformément au Système Comptable des Entreprises tel que fixé par la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comportent le bilan, l'état des résultats, l'état des flux de trésorerie, le schéma des Soldes Intermédiaires de Gestion et les notes annexes.

Par ailleurs, les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2015 reprennent à titre comparatif les données comptables relatives à l'exercice 2014.

1.2. PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE

La comptabilité est tenue sur ordinateur.

Le logiciel de comptabilité permet d'établir périodiquement, les journaux auxiliaires, le grand-livre des comptes, les balances auxiliaires et la balance générale.

Le regroupement de tous les comptes permet d'établir les états financiers de la société " EURO-CYCLES ".

La société " EURO-CYCLES " utilise les normes comptables comme référentiel de base pour la préparation et la présentation des états financiers. Aucune divergence n'a été relevée entre les normes comptables et les principes comptables retenus par la dite société.

A la date de notre intervention, les livres légaux étaient en cours de mise à jour

Par ailleurs, le logiciel informatique a été déposé au Bureau de Contrôle des Impôts (Obligation légale prévue par l'article 62 du code de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés).

1.3. UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société " EURO-CYCLES ", sont libellés en Dinar Tunisien.

1.4. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont portées en comptabilité à leur coût d'acquisition hors TVA et amorties selon le mode linéaire et sur la base des taux indiqués à la Note 2.3 du présent rapport.

1.5. CONVERSION DES SOLDES LIBELLES EN MONNAIE ETRANGERES

Les soldes des créances et des dettes de la société « EURO-CYCLES » arrêtés au 31 Décembre 2015, libellés en devise sont convertis pour leur contre valeur en dinars, sur la base du cours de change moyen du mois de Décembre 2015, soit 1 € = 2,2015TND et 1 \$ = 2,0149 TND.

1.6. REGIME FISCAL

Le régime fiscal de la société, "EURO-CYCLES" société totalement exportatrice, est fixé par la loi 93/120 du 27 Décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements qui limite l'exonération totale des bénéfices tirés de l'exportation à une période de 10 ans.

Par ailleurs, au terme de l'article 5 de code d'incitations aux investissements, bénéficient d'exonération des bénéfices tirés de l'exportation pour une durée de 10 ans, les opérations d'investissements relatives à la création, l'extension, le renouvellement, le réaménagement ou la transformation d'activité.

Le prolongement de la durée de déduction totale des revenus et bénéfices provenant de l'exportation a été prévu par les lois de finances suivantes :

- ❖ La loi n° 2007-70 du 27 Décembre 2007, portant loi de finances pour la gestion de 2008 a prévu le prolongement de la durée de déduction totale des revenus et bénéfices provenant de l'exportation jusqu'au 31 Décembre 2010.
- ❖ L'article 24 de la loi de finances pour la gestion 2011 a prorogé la période de déduction totale des revenus et bénéfices provenant de l'exportation jusqu'au 31 Décembre 2011.
- ❖ L'article 11 de la loi de finances complémentaire n° 56 de 25 juin 2012 a prorogé la période de déduction totale des revenus et bénéfices provenant de l'exportation jusqu'au 31 Décembre 2012.
- ❖ L'article 20 de la loi de finances 2013 n° 27 de 29 Décembre 2012 a prorogé la période de déduction totale des revenus et bénéfices provenant de l'exportation jusqu'au 31 Décembre 2013.

La loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014 mentionne l'expiration de la prorogation de la durée de déduction totale prévue pour la loi de finances 2013 et oblige par la suite une imposition des bénéfices réalisés à l'export au taux réduit de 10% et ce, à partir de l'année 2014.

Toutefois, la société " EURO-CYCLES " est soumise au paiement des droits et taxes suivants :

- La TCL au taux de 0,1% sur le chiffre d'affaires provenant à l'exportation et ce à partir du 1^{er} janvier 2014,
- Droits et taxes relatifs aux véhicules automobiles de tourisme,
- Taxe unique de compensation sur les transports routiers,
- Taxe d'entretien et d'assainissement,
- Droits et taxes perçus au titre des prestations directes (Téléphone, taxes portuaires, etc.),
- Contributions et cotisations au régime de sécurité sociale sauf pour le personnel étranger ayant opté pour son régime légal d'origine.

B – DEFINITION ET ETENDUE DE LA MISSION DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

La mission de commissariat aux comptes est confiée conformément aux dispositions des articles du Code des Sociétés Commerciales.

Elle porte sur la certification de la régularité et la sincérité des états financiers de la société « EURO-CYCLES » arrêtés au 31 Décembre 2015. Elle est assurée conformément aux normes de révision comptable généralement admises et notamment :

- Les normes de révision de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.
- Les normes internationales d'audit de l'IFAC.

L'opinion exprimée résulte d'un examen, par sondages, des éléments justifiant les données contenues dans les états financiers ainsi que d'une appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues par la Direction.

Par ailleurs, et eu égard aux dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, notre mission comporte des diligences spécifiques visant à vérifier la régularité des conventions conclues entre la société, l'un ou l'autre des organes de gestion ou avec une société ayant avec la vôtre un ou plusieurs actionnaires communs ou encore l'inexistence de telles conventions.

Ces vérifications ont essentiellement pour but de s'assurer :

- de l'équité entre les Actionnaires,
- d'une protection convenable des actifs de la société,
- de la régularité des transactions.

En outre, l'objectif recherché à travers les travaux d'audit est de s'assurer que le contrôle interne fonctionne correctement et que le système d'information est adéquat et fonctionne de manière efficace permettant d'identifier, de classer, d'enregistrer et de communiquer les données conformément aux règles du système comptable tunisien et aux obligations légales.

Nos investigations nous ont permis de conclure que le système de contrôle interne et le système d'information sont satisfaisants, de part l'organisation interne de la société avec ses différentes compétences hiérarchiques et ses organes de contrôle.

NOTE 2 - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

La valeur nette globale figurant au bilan du 31 Décembre 2015 représente le prix d'acquisition des immobilisations, après déduction des amortissements correspondants et compte tenu des mouvements de l'exercice résumés dans le tableau suivant :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

(Exprimé en dinars tunisiens)

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				VCN au 31/12/2015 (9)=(4)-(8)
	V. brute au 31/12/2014	Acquisitions 2015	Cessions 2015	V. brute au 31/12/2015	C. Amort. au 31/12/2014	Dotation 2015	Cessions 2015	C. Amort. au 31/12/2015	
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(6)	(7)	(8)=(5)+(6)+(7)	
- Logiciels	38 966,350	455,000	-	39 421,350	37 099,170	1 654,357	-	38 753,527	667,823
- Site web	-	2 400,500	-	2 400,500	-	648,960	-	648,960	1 751,540
TOTAL IMMO. INCORPORELLES	38 966,350	2 855,500	-	41 821,850	37 099,170	2 303,317	-	39 402,487	2 419,363
- Terrain	936 286,400	-	-	936 286,400	-	-	-	-	936 286,400
- Constructions	1 622 694,909	-	-	1 622 694,909	553 539,912	81 134,745	-	634 674,657	988 020,252
- Matériel industriel	2 713 127,532	58 699,788	-59 221,800	2 712 605,520	1 694 425,442	282 441,408	-6 489,722	1 970 377,128	742 228,392
- Outillage industriel	151 939,005	22 828,277	-	174 767,282	77 024,489	18 463,762	-	95 488,251	79 279,031
- Matériel de transport	741 518,301	116 111,000	-34 528,916	823 100,385	373 211,252	134 487,965	-34 528,916	473 170,301	349 930,084
- Installations générales, A. & A. divers	407 718,485	1 540,000	-	409 258,485	311 936,840	25 195,433	-	337 132,273	72 126,212
- Mobilier et matériel de bureau	71 388,780	-	-	71 388,780	55 379,066	6 149,667	-	61 528,733	9 860,047
- Matériel informatique	153 073,210	24 211,261	-	177 284,471	139 091,297	14 198,269	-	153 289,566	23 994,905
- Constructions en cours	1 508 917,475	1 905 412,191	-	3 414 329,666	-	-	-	-	3 414 329,666
- Outillage industriel en cours	8 122,321	49 011,860	-	57 134,181	-	-	-	-	57 134,181
- Matériel de transport à statut juridique particulier	-	114 421,508	-	114 421,508	-	3 985,974	-	3 985,974	110 435,534
TOTAL IMMO. CORPORELLES	8 314 786,418	2 292 235,885	-93 750,716	10 513 271,587	3 204 608,298	566 057,223	-41 018,638	3 729 646,883	6 783 624,704
TOTAL GENERAL	8 353 752,768	2 295 091,385	-93 750,716	10 555 093,437	3 241 707,468	568 360,540	-41 018,638	3 769 049,370	6 786 044,067

2.1. ACQUISITIONS DE L'EXERCICE

Les immobilisations acquises en 2015, pour un total de 2.295.091 D s'analysent comme suit :

* Logiciel	455 D
* Site web	2 400 D
* Matériel Industriel	58 700 D
* Outillage Industriel	22 828 D
* Matériel de Transport	116 111 D
* Installations générales, A. & A. divers	1 540 D
* Matériel Informatique	24 211 D
* Construction en cours	1 905 412 D
* Outillage Industriel en cours	49 012 D
* Matériel de Transport à statut juridique	114 422 D
Total des acquisitions de l'exercice 2015	<u>2 295 091 D</u>

2.2. CESSIONS DE L'EXERCICE

Les cessions au 31 Décembre 2015 s'élevant à 93.751 D ont concerné les comptes suivants. Le détail se présente comme suit :

(Montants en dinars)

Désignations	Valeur d'origine	Cumul amort. à la date de cession	VCN à la date de cession	Prix de cession	Profit net sur cession
	(1)	(2)	(3)=(1)-(2)	(4)	(5)=(4)-(3)
<u>Matériel transport</u>					
- Voiture TOYOTA [4671 TU 115]	34 529	34 529	-	10 000	10 000
<u>Matériel industriel</u>					
- Machine Pneumatique	59 222	6 490	52 732	63 743	11 011
Total	93 751	41 019	52 732	73 743	21 011

Les produits nets sur cession ont été valablement constatés en comptabilité (Cf. Note 8.3 du rapport général).

2.3. AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

Les dotations aux comptes d'amortissement de l'exercice 2015 ont été calculées sur la base des taux suivants :

	<u>TAUX</u>
- Logiciel	33,33 %
- Site web	33,33 %
- Construction	5 %
- Matériel et outillage industriels	15 %
- Matériel de transport	20 %
- Installations générales, agencements et aménagements divers	10 %
- Mobilier et matériel de bureau	20 %
- Matériel informatique	33,33 %
- Matériel de transport à statut juridique	33,33 % & 25 %

Ces taux sont conformes à ceux retenus à la clôture de l'exercice précédent.

Sur ces bases, la dotation de l'exercice 2015 s'est élevée à 568.361 D contre 570.164 D l'exercice précédent enregistrant ainsi une diminution de 1.803 D.

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalisant 159.900 D au 31 Décembre 2015 se détaille comme suit :

- Participation	99.900 D
- Emprunt national	<u>60.000 D</u>
	<u>159.900 D</u>

3.1. PARTICIPATION

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2015 correspond à la participation de la société « EURO-CYCLES » dans le capital de la société « TUNINDUSTRIES », société à responsabilité limitée, totalement exportatrice.

Cette participation concerne 999 parts sociales de 100 D chacune, soit 99,9% du capital de la société « TUNINDUSTRIES ».

Les dividendes encaissés par la société « EURO-CYCLES » au cours de l'exercice 2015 s'élèvent à 3.296.700 D, (Cf. Note 8.3 du rapport général).

NOTE 4 - ACTIFS COURANTS

Cette rubrique présente, au 31 Décembre 2015, un solde de 42.644.248 D, s'analysant ainsi :

- Stocks	14.339.529 D
- Clients et comptes rattachés	10.386.165 D
- Autres actifs courants	846.881 D
- Placements et autres actifs financiers	10.768.600 D
- Liquidités et équivalents de liquidités	<u>6.303.073 D</u>
	<u>42.644.248 D</u>

4.1. STOCKS

Les valeurs en stocks s'élèvent à la clôture de l'exercice 2015 à 14.339.529 D et se ventilent comme suit :

- Stock matières premières	11.951.437 D
- Stock décors	475.799 D
- Stock emballages	355.505 D
- Stock produits finis	<u>1.556.788 D</u>
	<u>14.339.529 D</u>

∞ **Inventaire physique**

Nous avons assisté aux opérations de prise d'inventaire physique et nous nous sommes assurés que les quantités reprises sur le bilan du 31 Décembre 2015 sont conformes à celles figurant sur les états d'inventaire de fin d'année.

∞ **Valorisation des stocks**

Les matières premières, le stock décors et les emballages ont été valorisés au coût d'achat moyen pondéré.

Les produits finis ont été valorisés au coût de production.

4.2. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique est passée de 2.946.171 D à la clôture de l'exercice 2014 à 10.386.165 D au 31 Décembre 2015, enregistrant ainsi une augmentation de 7.439.994 D par rapport à l'exercice précédent. Le détail au 31 décembre 2015 s'analyse comme suit :

- Clients ordinaires	10.386.165 D
- Client douteux ou litigieux « PODILATOUPOLI »	<u>104.866 D</u>
	<u>10.491.031 D</u>
- Provision pour dépréciation du client douteux « PODILATOUPOLI »	<u>-104.866 D</u>
	<u>10.386.165 D</u>

Le solde du compte " Clients " au 31 Décembre 2015 représente 13,91 % du chiffre d'affaires de l'exercice 2015 contre 4,59 % à la clôture de l'exercice précédent, soit un crédit clients d'environ 50 jours en 2015 et 16 jours au 31 Décembre 2014.

Dans le cadre de nos diligences normales, nous avons procédé à la circularisation de certains Clients.

A la date de rédaction du présent rapport, les réponses reçues ont été valablement confrontées avec les soldes comptables.

4.3. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisant 846.881 D au 31 Décembre 2015, s'analysent ainsi :

- Fournisseurs, avances et acomptes	510.331 D
- Débiteur divers	261.724 D
- Prêts au personnel	74.775 D
- Fournisseurs débiteurs	31 D
- Etat, impôts et taxes	<u>20 D</u>
	<u>846.881 D</u>

4.4. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique s'élevant à 10.768.600 D au 31 Décembre 2015 correspond à des placements en bons de trésor. Les intérêts sur ces placements totalisent au 31 Décembre 2015, 969.680 D. (Cf. Note 8.3 du rapport général).

4.5. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de cette rubrique, arrêté au 31 Décembre 2015 6.303.073 D se répartit comme suit :

- Banques	5.480.758 D
- Régies d'avances et accreditifs	813.445 D
- Caisse	<u>8.870 D</u>
	<u>6.303.073 D</u>

Dans le cadre de nos diligences normales, nous avons demandé aux banques (STB, AMEN BANK, UBCI et UIB), un certain nombre d'informations au 31 Décembre 2015 (soldes des différents comptes ouverts, emprunts octroyés à la société, titres en dépôt, noms des personnes habilitées à faire fonctionner les comptes, etc....).

A la date de rédaction du présent rapport, les réponses reçues de la « STB » ont été valablement confrontées avec les soldes comptables.

NOTE 5 - CAPITAUX PROPRES

Cette rubrique accuse au 31 Décembre 2015 un solde de 29.375.560 D s'analysant comme suit :

(Montants en Dinars)

DESIGNATION	Solde au 31/12/2014	Variations 2015	Solde au 31/12/2015
- Capital social	5 400 000	-	5 400 000
- Réserves	540 000	-	540 000
- Résultats reportés	5 480 227	4 923 779	10 404 006
- Résultat de l'exercice	10 399 379	2 632 175	13 031 554
TOTAL	21 819 606	7 555 954	29 375 560

5.1. CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de CINQ MILLION QUATRE CENT MILLE (5.400.000) DINARS divisé en CINQ MILLION QUATRE CENT MILLE (5.400.000) actions de (1) DINAR chacune.

5.2. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Désignation	Capital social	Réserve légale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux Propres
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(1)+(2)+(3)+(4)
- Solde au 31 Décembre 2013	5 400 000	540 000	2 792 771	6 737 456	15 470 227
- Affectation du résultat 2013	-	-	2 687 456	-2 687 456	-
- Distribution des dividendes	-	-	-	-4 050 000	-4 050 000
- Résultat de l'exercice 2014	-	-	-	10 399 379	10 399 379
- Solde au 31 Décembre 2014	5 400 000	540 000	5 480 227	10 399 379	21 819 606
- Affectation du résultat 2014	-	-	4 923 779	-4 923 779	-
- Distribution des dividendes	-	-	-	-5 475 600	-5 475 600
- Résultat de l'exercice 31 Décembre 2015	-	-	-	13 031 554	13 031 554
- Capitaux propres au 31 Décembre 2015	5 400 000	540 000	10 404 006	13 031 554	29 375 560

5.3. RESULTATS RÉPORTES

Suivant PV de L'AGO du 29 Avril 2015, enregistré à la Recette des Finances de Kalâa Kebira le 07 Mai 2015 la société « EURO-CYCLES » a procédé à la distribution des dividendes à ses actionnaires par prélèvements des bénéfices antérieurs à 2014 et ce, proportionnellement à leur participation dans le capital. Le détail se présente ainsi :

- Bénéfice de l'exercice 2014	10.399.379 D
- Résultats Reportés	<u>5.480.227 D</u>
Sous total	15.879.606 D
- Dividendes distribués (1,014 D/Action x 5.400.000 actions)	<u>-5.475.600 D</u>
Reliquat à reporter	<u>10.404.006 D</u>

NOTE 6 - EMPRUNTS

Les emprunts contractés de la société « Euro- Cycles » totalisant 368.190 D au 31 Décembre 2015, se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au	Mouvements 2015			Solde au
	31/12/2014	Ajouts	Règlements	Reclassements	31/12/2015
Crédit AMEN BANK					
- AMEN BANK 600.000 D	46 248	-	-	-46 248	-
- AMEN BANK 650.000 D	400 381	-	-	-108 012	292 369
Crédit LEASING					
- LEASING N° 338510	-	27 501	-1 350	-8 525	17 626
- LEASING N° 338500	-	49 221	-2 408	-17 951	28 862
- LEASING N° 338460	-	37 701	-1 315	-7 053	29 333
Total	446 629	114 423	-5 073	-187 789	368 190

(Cf. Note 7.3 du rapport général)

NOTE 7 - PASSIFS COURANTS

Les passifs courants s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 19.846.442 D et se détaillent comme suit :

- Fournisseurs et comptes rattachés	8.606.203 D
- Autres passifs courants	2.673.000 D
- Concours bancaires et autres passifs financiers	<u>8.567.239 D</u>
	<u>19.846.442 D</u>

7.1. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les sommes dues aux fournisseurs totalisant 8.606.203 D à la clôture de l'exercice 2015 se présentent comme suit :

- Fournisseurs d'exploitation	8.269.218 D
- Fournisseurs d'immobilisations	156.788 D
- Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	<u>180.197 D</u>
	<u>8.606.203 D</u>

Dans le cadre de nos diligences normales, nous avons procédé à la circularisation de certains fournisseurs.
A la date de rédaction du présent rapport, les réponses reçues ont été valablement confrontées avec les soldes comptables.

7.2. AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalisant 2.673.000 D au 31 Décembre 2015, reprend les postes suivants :

- Avances clients	15.512 D
- Etat, impôts et taxes	271.279 D
- Charges à payer	619.048 D
- Crédoiteurs divers	948.459 D
- Personnel, rémunérations dues	456.090 D
- CNSS	278.053 D
- Etat, retenues à la source	<u>84.559 D</u>
	<u>2.673.000 D</u>

7.3. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique totalisant 8.567.239 D au 31 Décembre 2015 s'analyse comme suit :

- Emprunts liés au cycle d'exploitation (Financement import)	8.359.681 D
- Echéances à moins d'un an	187.789 D
- Intérêts courus	<u>19.769 D</u>
	<u>8.567.239 D</u>

§ Emprunts à moins d'un an

Les emprunts à court terme totalisant 187.789 D à la date de clôture de l'exercice 2015, s'analysent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2014	Mouvements 2015		Solde au 31/12/2015
		Remboursements	Reclassements	
Crédit AMEN BANK				
- AMEN BANK 600.000 D	133 145	-133 145	46 248	46 248
- AMEN BANK 650.000 D	103 242	-103 242	108 012	108 012
Crédit STB				
- STB 110.000 D	18 333	-18 333	-	-
Crédit LEASING				
- LEASING N° 338510	-	-	8 525	8 525
- LEASING N° 338500	-	-	17 951	17 951
- LEASING N° 338460	-	-	7 053	7 053
Total	254 720	-254 720	187 789	187 789

(Cf. Note 6 du rapport
général)

NOTE 8 - ETAT DE RESULTAT

L'analyse comparative des états de résultat des exercices 2015 et 2014 se présente comme suit :

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	2015		2014		Variation 2015 / 2014	
	Montant	%	Montant	%	En Chiffres	%
<u>Produits d'exploitation</u>	74 680 425,997	100,00	64 131 848,807	100,00	10 548 577,190	16,45
Revenus	74 680 425,997	100,00	64 131 848,807	100,00	10 548 577,190	16,45
Autres produits d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Production immobilisée	-	-	-	-	-	-
<u>Charges d'exploitation</u>	-65 397 242,336	87,57	-57 508 225,152	89,67	7 889 017,184	13,72
Variation des stocks des P.F. et des encours	1 293 887,989	1,73	214 400,000	0,33	1 079 487,989	503,49
Achat de marchandises consommées	-	-	-	-	-	-
Achat d'approvisionnements consommés	-56 076 883,751	75,09	-48 287 043,602	75,29	7 789 840,149	16,13
Charges de personnel	-3 929 523,347	5,26	-2 736 702,831	4,27	1 192 820,516	43,59
Dotation aux amort. et aux provisions	-568 360,540	0,76	-570 164,482	0,89	-1 803,942	0,32
Autres charges d'exploitation	-6 116 362,687	8,19	-6 128 714,237	9,56	-12 351,550	0,20
<u>Résultat d'exploitation</u>	9 283 183,661	12,43	6 623 623,655	10,33	2 659 560,006	40,15
Charges financières nettes	-1 769 829,815	2,37	-3 421 075,448	5,33	-1 651 245,633	48,27
Produits financiers nets	6 330 663,840	8,48	6 273 469,484	9,78	57 194,356	0,91
Autres gains ordinaires	29 375,253	0,04	1 633 135,352	2,55	-1 603 760,099	98,20
Autres pertes ordinaires	-39 079,461	0,05	-23 215,567	0,04	15 863,894	68,33
<u>Résultat des activités ord. avant impôt</u>	13 834 313,478	18,52	11 085 937,476	17,29	2 748 376,002	24,792
Bénéfice exonéré	-	-	-	-	-	-
Impôt sur les sociétés	-802 759,364	1,07	-686 558,620	1,07	116 200,744	16,925
<u>Résultat des activités ord. après impôt</u>	13 031 554,114	17,45	10 399 378,856	16,22	2 632 175,258	25,311
Eléments extraordinaires	-	-	-	-	-	-
<u>Résultat net de l'exercice</u>	13 031 554,114	17,45	10 399 378,856	16,22	2 632 175,258	25,311
Effets de modifications comptables	-	-	-	-	-	-
<u>Résultat après modifications comptables</u>	13 031 554,114	17,45	10 399 378,856	16,22	2 632 175,258	25,311

8.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est passé de 64.131.848 D à la clôture de l'exercice 2014 à 74.680.426 D au 31 Décembre 2015, enregistrant ainsi une augmentation de 10.548.578 D (soit 16,45 %).

8.2. CHARGES D'EXPLOITATION

Parallèlement à la hausse du chiffre d'affaires, les charges d'exploitation ont évolué de 7.889.017 D (soit 13,72 %).

Elles représentent par rapport au chiffre d'affaires 87,57 % en 2015, contre 89,67 % en 2014. Le détail se ventile comme suit :

<u>Variation des stocks des produits finis</u>	<u>-1.293.888 D</u>	<u>-214.400 D</u>
<u>Achats d'approvisionnements consommés</u>	<u>56.076.884 D</u>	<u>48.287.044 D</u>
* Achats de matières premières	52.801.226 D	47.633.035 D
* Achats d'emballages	3.866.109 D	4.010.662 D
* Achats de décors	639.096 D	635.569 D
* Variation des stocks d'emballages	152.304 D	-797.377 D
* Variation des stocks de matières premières	-1.169.964 D	-2.918.953 D
* Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	-171.656 D	-263.943 D
* Variation des stocks de décors	-40.231 D	-11.949 D
<u>Charges de personnel</u>	<u>3.929.523 D</u>	<u>2.736.703 D</u>
* Charges de personnel	2.895.782 D	2.094.566 D
* Charges sociales légales	546.895 D	276.258 D
* Autres charges de personnel	486.846 D	365.879 D
<u>Dotations aux amortissements & aux provisions</u>	<u>568.360 D</u>	<u>570.164 D</u>
* Dotations aux amortis. des immo. corporelles	566.057 D	562.593 D
* Dotations aux amortis. des immo. incorporelles	2.303 D	7.571 D
<u>Autres charges d'exploitation</u>	<u>6.116.363 D</u>	<u>6.128.714 D</u>

8.3. RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation est passé de 6.623.624 D à la clôture de l'exercice précédent à 9.283.184 D au 31 Décembre 2015 enregistrant ainsi une variation positive de 2.659.560 D due à l'augmentation du chiffre d'affaires plus que proportionnelle que celle des charges d'exploitation.

Les éléments hors exploitation présentent à la date de clôture de l'exercice 2015 un solde compensé de 4.551.130 D contre 4.462.313 D l'exercice précédent, détaillé comme suit :

Charges financières nettes	-1.769.830 D	-3.421.075 D
✖ Pertes de change	-1.572.373 D	-3.215.120 D
✖ Intérêts bancaires « STB »	-80.120 D	-123.520 D
✖ Intérêts DAB	-47.271 D	-5.810 D
✖ Intérêts bancaires « AMEN BANK »	-29.740 D	-42.643 D
✖ Intérêts bancaires « UIB »	-19.352 D	-24.816 D
✖ Intérêts des comptes courants	-9.017 D	-7.363 D
✖ Intérêts des autres dettes	-6.558 D	-1.803 D
✖ Intérêts « UBCI »	-3.760 D	-
✖ Intérêts leasing	-1.639 D	-
Produits financiers nets	6.330.664 D	6.273.469 D
✖ Gains de change	2.062.999 D	3.686.171 D
✖ Produits des participations (Cf. Note 3 du rapport général)	3.296.700 D	2.497.500 D
✖ Intérêts sur placement (Cf. Note 4.4 du rapport général)	969.680 D	89.585 D
✖ Produits financiers	1.285 D	213 D
Autres gains ordinaires	29.375 D	1.633.135 D
✖ Produits nets /cessions d'immobilisations (Cf. Note 2 du rapport général)	21.011 D	1.632.452 D
✖ Gains ordinaires	5.271 D	683 D
✖ Ristournes perçues	3.093 D	-
Autres pertes ordinaires	-39.079 D	-23.216 D
✖ Autres pertes	-28.014 D	-
✖ Pertes ordinaires	-11.065 D	-23.216 D
	<u>4.551.130 D</u>	<u>4.462.313 D</u>

8.4. RESULTAT NET DE L'EXERCICE

Compte tenu des éléments hors exploitation et de l'impôt sur les sociétés au taux de 10%, le bénéfice net de l'exercice 2015 s'élève à 13.031.554 D contre 10.399.379 D à la clôture de l'exercice 2014, soit une augmentation de 2.632.175 D.

NOTE 9 - ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Au 31 Décembre 2015, la trésorerie nette dégagée par la société "EURO-CYCLES" a atteint 6.303.073 D contre 6.442.458 D au 31 Décembre 2014, dégageant ainsi une variation négative de trésorerie de 139.385 D.

Le détail se ventile comme suit :

- Liquidités et équivalents de liquidités	6.303.073 D
- Concours bancaires	-
Trésorerie à la clôture de l'exercice 2015	<u>6.303.703 D</u>

La trésorerie nette a enregistré une variation négative de 139.385 D, se détaillant comme suit :

- Flux de trésorerie liés à l'exploitation	8.483.494 D
- Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-2.265.308 D
- Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>-6.357.571 D</u>
Variation de la trésorerie	<u>-139.385 D</u>

9.1. FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION

Ces flux dégageant, au 31 Décembre 2015, un solde de 8.483.494 D, s'analysent comme suit :

<u>9.1.1. Résultat net</u>	<u>13.031.554 D</u>
<u>9.1.2. Ajustement pour amortissement & provisions</u>	<u>568.361 D</u>
* Dotation aux amortissements & aux provisions	
<u>9.1.3. Variation des stocks</u>	<u>-2.351.778 D</u>
* Stocks au 31 Décembre 2014	11.987.751 D
* Stocks au 31 Décembre 2015	-14.339.529 D
<u>9.1.4. Variations des créances</u>	<u>-7.439.994 D</u>
* Clients et comptes rattachés au 31 Décembre 2014	2.946.171 D
* Clients et comptes rattachés au 31 Décembre 2015	-10.386.165 D
<u>9.1.5. Variations des autres actifs</u>	<u>1.209.003 D</u>
* Autres actifs courants au 31 Décembre 2014	2.055.884 D
* Autres actifs courants au 31 Décembre 2015	-846.881 D
<u>9.1.6. Variations des fournisseurs et autres dettes</u>	<u>3.487.359 D</u>
* Fournisseurs et comptes rattachés au 31 Décembre 2014	-6.552.759 D
* Fournisseurs et comptes rattachés au 31 Décembre 2015	8.606.203 D
* Autres passifs courants au 31 Décembre 2014	-3.752.337 D
* Autres passifs courants au 31 Décembre 2015	2.673.001 D
* Autres passifs financiers au 31 Décembre 2014	-6.171.630 D
* Autres passifs financiers au 31 Décembre 2015	8.567.239 D
* Variation des concours bancaires	6.752 D
* Variation des emprunts	66.931 D
* Fournisseurs d'immobilisation non encaissés	43.959 D
<u>9.1.7. Plus ou moins values de cession</u>	<u>-21.011 D</u>
(Cf. Note 2.2 du rapport général)	

8.583.494 D

9.2. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Au 31 Décembre 2015, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent -2.265.308 D et se détaillent ainsi :

<u>9.2.1. Décaissements suite à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	-2.339.051 D
<u>9.2.2. Encaissements suite de la cession d'immobilisations corporelles</u>	73.743 D
	<u>-2.265.308 D</u>

9.3. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Au 31 décembre 2015, les flux de trésorerie provenant des activités de financement présentent un total de -6.357.571 D détaillé ainsi:

<u>9.3.1. Placements</u>	-736.600 D
<u>9.3.2. Distribution des dividendes</u> (Cf. au PV du 29 Avril 2015)	-5.475.600 D
<u>9.3.3. Encaissements des emprunts à moyen terme</u> * Emprunts LEASING HANNIBAL	114.421 D
<u>9.3.4. Remboursement des emprunts à moyen terme</u> * Emprunt AMEN BANK (Cf. Note 7.3 du rapport général)	-236.386 D
* Emprunt STB (Cf. Note 7.3 du rapport général)	-18.333 D
* Emprunt LEASING HANNIBAL (Cf. Note 6 du rapport général)	-5.073 D
	<u>-6.357.571 D</u>

NOTE 10 – TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

Liste des comptes de charges par nature	Montant des charges par nature au 31/12/2014	Ventilation					Total
		Coût des ventes	Activité administrative	Activité de distribution	Charges financières	Autres charges	
- Variation des stocks des P.F et des encours	1 293 887,989	1 293 887,989	-	-	-	-	1 293 887,989
- Achats consommés	-56 076 883,751	-56 076 883,751	-	-	-	-	-56 076 883,751
- Charges de personnel	-3 929 523,347	-2 750 666,343	-1 141 357,004	-37 500,000	-	-	-3 929 523,347
- Dotations aux amort. et aux provisions	-568 360,540	-422 752,382	-42 864,175	-102 743,983	-	-	-568 360,540
- Autres charges d'exploitation	-6 116 362,687	-1 004 251,919	-505 122,466	-4 361 290,226	-87 424,884	-158 273,192	-6 116 362,687
- Charges financières nettes	-1 769 829,815	-	-	-	-1 769 829,815	-	-1 769 829,815
- Autres pertes ordinaires nettes	-39 079,461	-	-	-	-	-39 079,461	-39 079,461
Total	-67 206 151,612	-58 960 666,406	-1 689 343,645	-4 501 534,209	-1 857 254,699	-197 352,653	-67 206 151,612

NOTE 11 - OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice 2015, la société « EURO-CYCLES » a conclu diverses transactions avec des parties liées.

Toutes les transactions ont été réalisées aux conditions du marché.

Sociétés	Solde au 31/12/2014	Achats 2015	Ventes 2015	Règlements 2015	Solde au 31/12/2015
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(1)+(2)+(3)+(4)
- Fournisseur TUNINDUSTRIES	3 980 750	7 165 860	-	-8 546 061	2 600 549
- Fournisseur BIG EASY	59 549	8 673 482	-	-7 784 783	948 248
- Fournisseur DENVER	992 166	4 801 947	-	-4 080 670	1 713 443
- Client DENVER	536 618	-	1 971 604	-2 298 773	209 449
TOTAL	5 569 083	20 641 289	1 971 604	-22 710 287	5 471 689

NOTE 12 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de la société « EURO-CYCLES » n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice 2015 et celle de l'arrêté des états financiers.

NOTE 13 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

La revue des contrats de prêts conclus avec la STB, AMEN BANK et l'UIB fait ressortir les hypothèques et nantissements suivants, consentis par la société « EURO-CYCLES ».

Ces engagements, donnés envers lesdites banques, ont concerné :

- La totalité de la propriété constituée par la parcelle N°27, 6.386 m² du plan de lotissement de la Zone Industrielle de Kalâa Kébira II, établi par l'A.F.I. à distraire du titre foncier N°40017 Sousse.
- La totalité de la propriété sise à la zone industrielle de Kalâa Kébira I et constitué par la parcelle N°16 d'une superficie de 10.096 m² du plan de lotissement de la zone industrielle de Kalâa Kébira I, établit par l'A.F.I. à distraire du titre foncier N°40017 Sousse.
- Le nantissement du matériel de l'unité de fabrication et de montage.
- Le nantissement du matériel de l'unité de cabine de peinture.

**RAPPORT GENERAL SUR
LES COMPTES DE L'EXERCICE SOCIAL
ALLANT DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015**

Messieurs les Actionnaires,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 15 Février 2013, nous avons examiné les états financiers de la société "EURO-CYCLES" pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2015 tels qu'arrêtés par votre Conseil d'Administration.

1 – Responsabilité du Management de la société

Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2015 font apparaître un total net du bilan de **49.590.192 D**, un bénéfice net de **13.031.554 D** et des capitaux propres avant résultat de l'exercice de **16.344.006 D**.

Ces états financiers ont été établis par le Conseil d'Administration de votre société qui est responsable de leur établissement et de leur présentation sincère conformément aux Normes Comptables Tunisiennes.

Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère et fidèle d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu égard aux circonstances.

2 – Responsabilité du Commissaire aux comptes

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de votre société, notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes internationales d'audit ainsi qu'aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3 – Opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints, expriment de façon sincère et régulière la situation financière de la société "EURO-CYCLES" au 31 Décembre 2015 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date. Les états financiers sont établis selon les méthodes comptables d'évaluation et de présentation préconisées par les Normes Comptables Tunisiennes et sont comparables à ceux de l'exercice précédent.

4 – Vérifications et informations spécifiques

- Conformément aux dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales nous avons examiné les informations relatives à la situation financière et aux comptes donnés par votre Conseil d'Administration dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers.

Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

- Par ailleurs et en application des dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 Décembre 2005 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société "EURO-CYCLES" à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le : 1^{er} Avril 2016

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Adel MADHI

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE SOCIAL
ALLANT DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015**

Messieurs les Actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants (et l'article 475) du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leur caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

- 1- La rémunération et avantages annuels du Président Directeur Général a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 15 Février 2013 comme suit :
 - Un montant de 36 000 DT net de tous impôts,
 - Un véhicule de fonction et les frais y afférents,
 - La prise en charge de la cotisation CNSS.

- 2- La rémunération et avantages annuels du Directeur Général Adjoint ayant opté pour le maintien de son statut de salarié a été fixée par le contrat de travail du 04 Juillet 2005 comme suit :
 - Un salaire annuel net de tous impôts de 60.000 DT,
 - Un intéressement net de tous impôts au taux de 5% calculé sur le résultat net de l'exercice, compte non tenu des dividendes de la société TUNINDUSTRIES, comptabilisés au cours de l'exercice,
 - Un véhicule de fonction et les frais y afférents,
 - Un abonnement téléphonique professionnel,
 - Des frais de logement à hauteur de 650 DT par mois,
 - Un billet d'avion, par an pour le DGA et sa famille dans la limite de 2.500 DT par an,
 - Prise en charge de l'assurance CFE.

3- La rémunération annuelle du deuxième Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 23 Octobre 2004 pour un montant de 36.000 DT net de tous impôts.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le : 1^{er} Avril 2016

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Adel MADHI

Etats financiers annuels de SICAV

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

FINACorp Obligataire SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **10 mai 2015**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes FMBZ KPMG TUNISIE représenté par Mr. Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI.

BILAN

LIBELLE	NOTE	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
<u>ACTIFS</u>			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	4 350 364	5 564 379
a- Actions et valeurs assimilées		306 378	320 881
b- Obligations		3 826 049	3 865 994
c- Emprunts d'état		217 936	1 377 504
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	2 118 366	1 277 358
a- Placements monétaires		994 685	497 684
b- Disponibilités		1 123 681	779 674
Créances d'exploitations		0	0
Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIFS		6 468 729	6 841 737
<u>PASSIFS</u>		35 149	25 876
Opérateurs créditeurs	PA1	20 867	20 287
Autres créditeurs divers	PA2	14 282	5 589
<u>ACTIF NET</u>		6 433 580	6 815 861
Capital	CP1	6 185 581	6 568 762
Sommes distribuables	CP2	248 000	247 099
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		38	28
b- Résultat distribuable de l'exercice		252 678	261 365
c- Régul.Résultat distribuables de l'exercice		-4 716	-14 295
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		6 468 729	6 841 737

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Période du 01.01.15 au 31.12.15	Période du 01.01.14 au 31.12.14
Revenus du portefeuille-titres	PR1	229 759	253 542
a- Dividendes		18 125	11 275
b- Revenus des obligations		189 661	188 107
c- Revenus des B.T.A		21 973	54 160
Revenus des placements monétaires	PR2	88 726	68 104
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>318 485</u>	<u>321 646</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	-44 865	-48 325
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		273 619	273 321
Autres produits		0	255
Autres charges	CH 2	-20 941	-12 211
RESULTAT D'EXPLOITATION		252 678	261 365
Régularisation du résultat d'exploitation		-4 716	-14 295
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		247 962	247 070
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		4 716	14 295
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		3 643	-218
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-49 368	647
Frais de négociation de titres		0	-17
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		206 952	261 777

VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Période du 01.01.15 au 31.12.15	Période du 01.01.14 au 31.12.14
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>206 952</u>	<u>261 777</u>
a- Résultat d'exploitation	252 678	261 365
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3 643	-218
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-49 368	647
d- Frais de négociation de titres	0	-17
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>-216 132</u>	<u>-226 588</u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>-373 101</u>	<u>-243 728</u>
a- Souscriptions	22 115 174	10 937 481
- Capital	21 415 300	10 556 100
- Régularisation des sommes non distribuables	-48 093	44 942
- Régularisation des sommes distribuables	747 967	336 440
b- Rachats	22 488 275	11 181 209
- Capital	21 746 200	10 774 800
- Régularisation des sommes non distribuables	-41 537	46 742
- Régularisation des sommes distribuables	783 612	359 667
VARIATION DE L'ACTIF NET	-382 280	-208 538
<u>ACTIF NET</u>		
a- Début de l'exercice	6 815 861	7 024 399
b- Fin de l'exercice	6 433 580	6 815 861
<u>NOMBRE D'ACTIONS</u>		
a- Début de l'exercice	65 394	67 581
b- Fin de l'exercice	62 085	65 394
VALEUR LIQUIDATIVE	103,625	104,227
TAUX DE RENDEMENT	3,047%	3,629%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

Arrêtées au 31/12/2015

(Unité en Dinars)

NOTE 1 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers annuels arrêtés au 31-12-2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2015, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les éléments inclus dans les états financiers annuels sont élaborés sur la base de l'évaluation des composantes du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, entant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3- 3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- 5 Unité monétaire

A signaler que les états financiers annuels de FINACorp Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 4.350.364 D et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2015	% de l'Actif	% de l'Actif Net
BTA		210 800	217 936	3,4%	3,4%
BTA 5.5% MARS2019	200	210 800	217 936	3,4%	3,4%
Obligations		3 723 557	3 826 049	59,1%	59,5%
AB 2008 cat B	3 000	195 000	201 713	3,1%	3,1%
AB 2009 SUB	1 150	68 977	69 741	1,1%	1,1%
AB 2012 SUB	3 500	245 000	248 439	3,8%	3,9%
AIL 2012-1	500	20 000	20 606	0,3%	0,3%
AIL 2014-1	2 000	160 000	163 932	2,5%	2,5%
AIL 2015-1	1 500	150 000	153 809	2,4%	2,4%
ATTIJARI LEASING 2011	1 000	40 000	41 857	0,6%	0,7%
ATL 2009/2	1 000	20 000	20 225	0,3%	0,3%
ATL 2010/2	1 000	40 000	40 010	0,6%	0,6%
ATL 2013/2	300	30 000	30 222	0,5%	0,5%
ATL 2014/1	3 000	240 000	251 106	3,9%	3,9%
ATL 2015/1	1 500	150 000	154 427	2,4%	2,4%
ATL 2015/2*	1 000	100 000	100 115*	1,5%	1,6%
BTE 2010	3 500	262 500	266 058	4,1%	4,1%
CIL 2014/1	1 000	80 000	82 140	1,3%	1,3%
CIL 2014/1	1 000	80 000	82 140	1,3%	1,3%
CIL 2015/1	2 500	250 000	258 361	4,0%	4,0%
EO SERVI-2012	1 000	60 000	62 579	1,0%	1,0%
HL SUB 2015-1	2 500	250 000	251 601	3,9%	3,9%
STB 2010/1	3 000	199 950	206 528	3,2%	3,2%
TLS 2013/1	1 500	150 000	152 139	2,4%	2,4%
TLS 2014/1	3 000	300 000	311 953	4,8%	4,8%
UBCI 2013	1 000	100 000	103 196	1,6%	1,6%
UIB 2009/1	2 500	175 000	178 759	2,8%	2,8%
UIB 2011/2	1 000	57 130	59 612	0,9%	0,9%
UIB 2012/1	3 500	280 000	293 983	4,5%	4,6%
UNIFACTOR 2010	1 000	20 000	20 798	0,3%	0,3%
OPCVM		303 879	306 378	4,7%	4,8%
GO SICAV	3 000	303 879	306 378	4,7%	4,8%
Total		4 238 236	4 350 364	67,3%	67,6%

*Dont intérêts intercalaires de 115 D.

Les entrées et sorties en portefeuille de l'exercice clos au 31 décembre 2015 se détaillent comme suit :

Entrées en portefeuille

	<u>Coût d'acquisition</u>
Acquisitions obligations	900 000
Acquisitions SICAV	1 530 030
	<u>2 430 030</u>

Sorties de portefeuille

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Prix de cession / remboursement</u>	<u>+/- Values réalisées</u>
Remboursements obligations	928 970	928 970	0
Cessions SICAV	1 548 176	1 540 834	-7 342
Cessions B.T.A	1 122 782	1 080 756	-42 026
	<u>3 599 928</u>	<u>3 550 560</u>	<u>-49 368</u>

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Solde au 31-12-2015	Solde au 31-12-2014
Placements monétaires	994 685	497 684
Certificats de dépôts	988 080	493 556
Intérêts courus sur certificats de dépôt	6 604	4 129
Disponibilités	1 123 681	779 674
Dépôt à terme	494 025	500 000
Intérêts courus sur dépôt à terme	2 435	1 621
Avoir en banque	620 483	272 444
Sommes à l'encaissement	0	0
Sommes à régler	0	0
Intérêts sur DAV	6 738	5 609
TOTAL	2 118 366	1 277 358

Le détail des certificats de dépôts au 31/12/2015 se présente comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2015	% de l'Actif	% de l'Actif Net
CERTIFICATS DE DEPOT					
CD 90J 19-10-2015 - ATB	1	493 895	498 901	7,7%	7,8%
CD 90J 07-12-2015 - Attijari Bank	1	494 186	495 784	7,7%	7,7%
Total		988 080	994 685	15,4%	15,5%

Note sur les passifs :

Libellé	Solde au 31-12-2015	Solde au 31-12-2014
PA1 : Opérateurs Crédeurs		
Frais de gestionnaire	11 399	10 819
Frais de dépositaire	9 468	9 468
Total	20 867	20 287
PA2 : Autres créditeurs Divers		
Autres Opérateurs créditeurs (CAC)	5 001	5 000
Autres Crédeurs (CMF)	683	589
Charges budgétisées à payer*	8 598	0
Total	14 282	5 589

*Frais de fonctionnement de la SICAV initialement supportés par Finacorp S.A le gestionnaire et pris en charge par la SICAV depuis le 02/02/15.

CP1 : Note sur le capital

Capital au 31-12-2014	
* Montant en nominal	6 539 400
* Nombre de Titres	65 394
* Nombre d'actionnaires	141
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	21 415 300
* Nombre de titres émis	214 153
Rachats effectués	
* Montant en nominal	21 746 200
* Nombre de titres rachetés	217 462
Capital au 31-12-2015	
* Montant en nominal	6 208 500
* Nombre de Titres	62 085
* Nombre d'actionnaires	146

NOTE SUR LES MOUVEMENTS DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET

Libellé	Mouvement sur le	Mouvement sur l'Actif
	capital	Net
Capital Début de l'exercice au 31-12-2014	6 568 762	6 568 762
<i>Souscription de l'exercice</i>	21 415 300	21 415 300
<i>Rachat de l'exercice</i>	-21 746 200	-21 746 200
Autres Mouvements	-52 281	195 718
<i>Variation de plus ou moins-value potentielles sur titres</i>	3 643	3 643
<i>Plus ou moins-value réalisées sur cessions de titres</i>	-49 368	-49 368
<i>Régularisation Sommes ND</i>	-6 556	-6 556
<i>Frais de négociation de titres</i>	0	0
<i>Sommes distribuables</i>		248 000
Montant fin de l'exercice au 31-12-2015	6 185 581	6 433 580

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres se détaillent comparativement comme suit :

REVENUS	Du 01-01-2015 Au 31-12-2015	Du 01-01-2014 Au 31-12-2014
<i>Dividendes des OPCVM</i>	18 125	11 275
Revenus Des Obligations		
<i>Intérêts</i>	189 661	188 107
Revenus Des BTA		
<i>Intérêts</i>	21 973	54 160
TOTAL	229 759	253 542

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires se détaillent comparativement comme suit :

LIBELLE	Du 01-01-2015 Au 31-12-2015	Du 01-01-2014 Au 31-12-2014
Intérêts sur certificats de dépôt	47 136	28 417
Intérêts sur compte de dépôt	41 589	39 687
TOTAL	88 726	68 104

Note sur les charges de gestion :

Libellé	Du 01-01-2015 Au 31-12-2015	Du 01-01-2014 Au 31-12-2014
CH1 : Charges de gestion des placements		
<i>Rémunération du gestionnaire</i>	38 966	42 425
<i>Rémunération du dépositaire</i>	5 900	5 900
Total	44 865	48 325
CH2 : Autres Charges		
<i>Rémunération du CAC</i>	5 000	5 000
<i>Redevance CMF</i>	6 604	7 191
<i>Charges diverses</i>	18	21
<i>Charges budgétisées*</i>	9 319	0
Total	20 941	12 211

**Les charges budgétisées sont constituées des frais de fonctionnement suivants : la TCL, l'enregistrement des PV, les publications et les jetons de présence.*

CP2 : Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables s'élèvent à 248.000 dinars dont 247.962 dinars se rattachant à la période allant du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015.

5 - AUTRES INFORMATIONS**5- 1 Données par actions et ratios pertinents**

Données par action	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Revenus des placements	5,130	4,919	3,893	4,453
Charges de gestion des placements	-0,723	-0,739	-0,632	-0,745
Revenus nets des placements	4,407	4,180	3,261	3,708
Autres produits	0,000	0,004	0,000	0,000
Autres charges	-0,337	-0,187	-0,167	-0,190
Résultat d'exploitation	4,070	3,997	3,094	3,518
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,076	-0,219	0,390	-0,202
Sommes distribuables de l'exercice	3,994	3,778	3,485	3,316
Variation des (+) ou (-) values potentielles sur titres	0,059	-0,003	-0,017	-0,046
(+) ou (-) values réalisées sur cession de titres	-0,795	0,010	0,040	0,021
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000
(+) ou (-) V. sur titres et Fr. de Négociation	-0,737	0,006	0,023	-0,025
Résultat net de l'exercice	3,333	4,003	3,117	3,493
Droits d'entrées et droits de sorties	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	-0,737	0,006	0,023	-0,025
Régularisation du résultat non distribuable	-0,082	-0,012	-0,006	-0,023
Sommes non distribuables de l'exercice	-0,818	-0,006	0,017	-0,048
Distribution de dividendes	3,778	3,485	3,316	3,422
Valeur liquidative	103,625	104,227	103,940	103,755
Ratios de gestion des placements				
Charges de gestion des placements/actif net moyen	0,68%	0,67%	0,69%	0,67%
Autres charges/actif net moyen	0,32%	0,17%	0,18%	0,17%
Résultats distribuables de l'ex./actif net moyen	3,83%	3,63%	3,36%	3,17%
Actif net moyen	6 600 511	7 191 599	6 228 185	7 165 735

5- 2 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société, En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net, La rémunération de « FINACorp » au 31/12/2015 s'élève à 38.966 DT TTC.

5- 3 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services l'ATB perçoit des honoraires annuels d'un montant de 5.000 TND HT.

La rémunération du dépositaire au 31/12/2015 s'élève à 5.900 DT TTC.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société FINACorp Obligataire SICAV comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2015 ainsi que l'état des résultats et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2015 et des notes aux états financiers.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers, qui font apparaître un actif net de **6.433.580 DT** et une valeur liquidative égale à **103^d,625** par action ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur et aux clauses statutaires de la société FINACorp Obligataire SICAV. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes :

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion :

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société FINACorp Obligataire SICAV arrêtée au 31 Décembre 2015, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques :

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

Tunis, 28 Mars 2016

Le Commissaire Aux Comptes:

FMBZ KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES 200 &475
DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES
RELATIF À L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Au cours de l'exercice écoulé, nous n'avons pas reçu d'avis qu'une convention conclue par le Directeur Général ou par des membres du Conseil d'Administration avec la société FINACorp Obligataire SICAV ou avec des tiers ait été soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration, conformément aux prescriptions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants) :

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 dont voici les modalités et les principaux volumes réalisés :

- La gestion de la société FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société "FINACorp S.A", Administrateur. Celle-ci est chargée de la gestion administrative, financière et comptable de l'OPCVM.
En contrepartie de ses prestations, la société " FINACorp S.A ", reçoit, en sa qualité de gestionnaire, une rémunération de 0,5% HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.
La commission de gestion encourue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élève à 38.966 DT.
- L'Arab Tunisian Bank "ATB", Administrateur, assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de :
 - Conserver les titres et les fonds de la société ;
 - Encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants ;
 - Régler le montant des rachats aux actionnaires sortants.La commission revenant au dépositaire telle que comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élève à 5.900 DT.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Le montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration de la Société s'est élevé à 625 DT brut par Administrateur (ATB, CIF SICAF et SODINO SICAR) et ce, pour leurs présences aux Conseils tenus courant l'exercice 2015. Ce montant a été pris en charge par la société Gestionnaire « FINACorp S.A ».

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, 28 Mars 2016

Le Commissaire Aux Comptes:

FMBZ KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons examiné les états financiers du Fonds Commun de Placement «FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS», comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font apparaître un actif net de 2 407 607 dinars Tunisien et un déficit net de la période de 534 491 dinars Tunisien.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité du gestionnaire du Fonds. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect important, une image fidèle de la situation financière du Fonds Commun de Placement «OPTIMUM EPARGNE ACTIONS » au 31 décembre 2015, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Les ratios d'emploi d'actif prévu par l'article 2 du décret n°99-2773 du 13 décembre 1999 tel que modifié par les décrets n°2002-1727 du 29 juillet 2002 et n°2005-1977 du 11 juillet 2005 n'ont pas été systématiquement respecté durant la période auditée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Conformément aux dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les informations données dans le rapport sur la gestion du Fonds, mis à la disposition des porteurs de parts. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Tunis, le 30 Mars 2016

Le Commissaire Aux Comptes :

ECC MAZARS

Mourad FRADI

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015
(Unité : en DT)

	Note	31/12/2015	31/12/2014
ACTIF			
<u>AC 1 – Portefeuille-titres</u>	3.1	<u>2 404 072,020</u>	<u>2 947 963,891</u>
a – Actions et droits rattachés		2 404 072,020	2 947 963,891
b - Obligations et valeurs assimilées		-	-
c- Titres OPCVM		-	-
<u>AC 2 - Placements monétaires et disponibilités</u>	3.3	<u>19 283,700</u>	<u>59 337,799</u>
a - Placements monétaires			
b – Disponibilités		19 283,700	59 337,799
<u>AC 3 - Créances d'exploitations</u>		315,179	336,935
<u>AC 4 - Autres actifs</u>		-	-
TOTAL ACTIF		2 423 670,899	3 007 638,625
PASSIF			
<u>PA 1- Opérateurs créditeurs</u>	3.6	<u>11 457,953</u>	<u>13 464,967</u>
<u>PA 2 - Autres créditeurs divers</u>	3.7	<u>4 606,381</u>	<u>5 496,450</u>
TOTAL PASSIF		16 064,334	18 961,417
ACTIF NET			
<u>CP 1 – Capital</u>	3.4	<u>2 367 082,355</u>	<u>2 941 943,612</u>
<u>CP 2 - Sommes distribuables</u>	3.5	<u>40 524,210</u>	<u>46 733,596</u>
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		153,519	39,788
b - Sommes distribuables de l'exercice		40 370,691	46 693,808
ACTIF NET		2 407 606,565	2 988 677,208
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 423 670,899	3 007 638,625

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2015

(Unité : en DT)

	Note	31/12/2015	31/12/2014
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille titres</u>	3.2	<u>95 367,260</u>	<u>105 858,082</u>
Dividendes		95 367,260	97 419,640
Revenus des obligations et valeurs assimilées		-	8 438,442
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3.3	1 318,648	1 446,886
<u>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</u>		96 685,908	107 304,968
<u>CH 1 – Charges de gestion des placements</u>	3.8	-50 298,182	-53 386,322
REVENU NET DES PLACEMENTS		46 387,726	53 918,646
<u>CH 2 – Autres charges</u>	3.9	-6 017,035	-7 224,838
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		40 370,691	46 693,808
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-	-
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		40 370,691	46 693,808
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	-
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres		-308 367,552	288 689,50
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-263 642,439	2 192,925
Frais de négociation de titre		-2 851,266	-4 459,129
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		-534 490,566	333 117,101

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
AU 31 DECEMBRE 2015
(Unité : en DT)**

	Note	31/12/2015	31/12/2014
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations</u>		<u>-534 490,566</u>	<u>333 117,101</u>
<u>d'exploitation</u>			
a - Résultat d'exploitation		40 370,691	46 693,808
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-308 367,552	288 689,497
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-263 642,439	2 192,925
d - Frais de négociation de titres		-2 851,266	-4 459,129
<u>AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>		<u>-46 580,077</u>	<u>-74 851,222</u>
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>			
a- Souscriptions			
- Capital		-	-
- Régularisation des sommes non distribuables		-	-
- Régularisation des sommes distribuables		-	-
- Droits d'entrée		-	-
b – Rachats			
- Capital		-	-
- Régularisation des sommes non distribuables		-	-
- Régularisation des sommes distribuables		-	-
- Droits de sortie		-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET		-581 070,643	258 265,879
<u>AN 4 - ACTIF NET</u>			
a- en début de l'exercice		2 988 677,208	2 730 411,329
b- en fin de l'exercice		2 407 606,565	2 988 677,208
<u>AN 5 - NOMBRE de Parts</u>			
a- en début de l'exercice		269 249	269 249
b- en fin de l'exercice		269 249	269 249
VALEUR LIQUIDATIVE		8,942	11,100
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT		-17,883%	12,199%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

NOTE N°1 : PRESENTATION DU FONDS :

FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par le code des organismes de placement collectif et dédié exclusivement aux détenteurs des comptes CEA (personnes physiques) et remplissant les conditions d'éligibilité au dégrèvement fiscal au titre du CEA.

Le fond a été créé le 09 juin 2011 ayant pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du fonds est assurée par la Compagnie Gestion et Finance.

La Compagnie Gestion et Finance et la BTE ont été désignées distributeur des titres de FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS.

La Banque de Tunisie et des Emirats a été désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

NOTE N°2 : PRINCIPE ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers. Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par le fonds pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS :

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la cote sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en bons de trésor assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ADMISES A LA COTE :

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

2.3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS :

Les placements en bons de trésor assimilables sont évalués, en date d'arrêté, à leur coût d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 CESSION DES PLACEMENTS :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 CAPITAL :

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 LE RESULTAT NET DE L'EXERCICE :

Le résultat net de l'exercice est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres et diminué des frais de négociation.

2.7 SOMMES DISTRIBUABLES

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de l'exercice majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

NOTE N°3 : PRESENTATION DES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DU RESULTAT

3-1. PORTEFEUILLE TITRES :

Le portefeuille-titres est arrêté au 31 décembre 2015 à 2 404 072,020dinars, détaillé comme suit :

DESIGNATION	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2015	% actif
ACTIONS ET DROITS RATTACHES				
ADWYA	19 002	116 498,214	120 130,644	4,957%
AMEN B.	6 500	162 947,410	151 905,000	6,268%
ARTES	36 000	258 083,887	216 936,000	8,951%
ASSAD	35 000	200 067,250	184 765,000	7,623%
ATL	45 000	126 110,179	127 125,000	5,245%
ATTIJARI BANK	10 000	184 561,160	240 290,000	9,914%
BIAT	3 100	198 020,090	230 091,300	9,494%
CELLCOM	27 900	196 203,123	232 937,100	9,611%
HEXABYTE	29 648	246 864,934	192 949,184	7,961%
MIP AA	32 500	79 918,930	37 700,000	1,555%
MONOPRIX	17 000	286 265,761	238 085,000	9,823%
SAH	16 500	168 017,440	160 116,000	6,606%
SFBT	6 000	129 314,690	134 100,000	5,533%
SOTIPAPIER	14 216	59 777,830	55 470,832	2,289%
SOTUVER	25 000	145 156,664	72 350,000	2,985%
DA ADWYA 2015 1/12	19 002	9 691,020	9 120,960	0,376%
TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES		2 567 498,582	2 404 072,020	99,191%

Les entrées en portefeuilles titres au cours de l'exercice 2015 se détaillent comme suit :

	Coût d'acquisition
Actions	1 235 169,260
Titres OPCVM	103 189,000
	1 338 358,260

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2015 se détaillent comme suit :

	Coût d'acquisition	Intérêt courus	Prix de cession	Plus ou moins-values réalisées
Actions	1 470 693,579	-	1 210 711,640	-259 981,939
Titres OPCVM	103 189,000	-	99 528,500	-3 660,500
TOTAL	1 573 882,579	0	1 310 240,140	-263 642,439

3-2. REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES :

Les revenus du portefeuille-titres totalisent pour la période allant du 1 janvier au 31 décembre 2015, 95 367,260dinars détaillés comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Dividendes des actions	91 512,260	95 333,400
Intérêts sur obligations et valeurs assimilées	-	8 438,442
Dividendes des titres OPCVM	3 855,000	2 086,240
	95 367,260	105 858,082

3-3. PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITÉS ET REVENUS Y AFFÉRENTS:

La valeur des placements monétaires et des disponibilités est arrêtée au 31 décembre 2015 à 19 283,700dinars répartie comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2015	Valeur au 31/12/2014	%Actif Au 31/12/2015
- Banque	22 984,350	57 853,773	0,955%
- Sommes à l'encaissement	-	3 626,551	0,000%
- Sommes à régler	-3 700,650	-2 142,525	-0,154%
TOTAL GÉNÉRAL	19 283,700	59 337,799	0,801%

Les intérêts sur compte de dépôt pour la période allant du 01/01/2015 au 31/12/2015 s'élèvent à 1 318,648 dinars.

	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts sur compte de dépôt	1 318,648	1 446,886
	1 318,648	1 446,886

3-4. CAPITAL :

	<u>31/12/2015</u>
Capital au 31 décembre 2014	2 941 943,612
Nombre de part	269 249
Nombre de porteurs de parts	244
Souscriptions réalisées (En Nominal)	
Montant	-
Nombre de part	-
Nombre de porteurs de parts entrants	-
Rachats effectués (En Nominal)	
Montant	-
Nombre de part	-
Nombre de porteurs de parts sortants	-
Autres mouvements	
Frais de négociation de titre	- 2 851,266
Variation de (+/-) values potentielles sur titres	- 308 367,552
Plus ou moins-value réalisée sur cession de titre	- 263 642,439
Régularisations des sommes non distribuables	-
Capital au 31 décembre 2015	2 367 082,355
Nombre de part	269 249
Nombre de porteurs de parts	244
Taux de rendement	-17,883%

3.5 SOMMES DISTRIBUABLES :

Les sommes distribuables au 31 décembre 2015 s'élèvent à 40 524,210 dinars détaillées comme suit :

Désignations	Résultats d'exploitation	Régularisations	Sommes distribuables
Exercice 2014 (report à nouveau)	153,519	-	153,519
Exercice 2015	40 370,691	-	40 370,691
Total	40 524,210	-	40 524,210

3-6. OPERATEURS CREDITEURS:

La valeur des opérateurs créditeurs est arrêtée au 31 décembre 2015 à 11 457,953 dinars répartie comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Gestionnaire	7 161,218	8 416,216
Distributeur BTE	2 864,487	3 365,989
Dépositaire	716,124	841,131
Distributeur CGF	716,124	841,631
	11 457,953	13 464,967

3-7. AUTRES CREDITEURS DIVERS:

La valeur des autres créditeurs divers est arrêtée au 31 décembre 2015 à 4 606,381 dinars répartie comme suit:

	31/12/2015	31/12/2014
Commissaire aux comptes	3 913,261	4 982,578
Etats retenue à la source	0,009	0,009
CMF	203,656	248,378
Impôt à payer	184,881	164,550
Publication CMF	304,574	100,935
	4 606,381	5 496,450

3.8 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS:

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs calculées conformément au règlement intérieur du fonds et aux conventions de dépositaire et de commercialisation.

Le comité de gestion détermine la stratégie de gestion du portefeuille du FCP conformément à la politique d'investissement arrêtée par le conseil d'administration de la CGF telle que définie et détaillée dans le règlement intérieur. Le gestionnaire assure l'intégralité des tâches administratives et comptables, sa mission comprend à titre énonciatif et non limitatif les tâches suivantes :

- La mise en œuvre des moyens humains et logistiques nécessaires à la bonne gestion du portefeuille du FCP ;
- La gestion administrative et comptable du FCP ;
- Le calcul de la valeur liquidative et la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

Pour l'ensemble de ses prestations, la CGF perçoit une rémunération annuelle de 1% HT par an de l'actif net du fonds, prélevée quotidiennement, et qui est réglée trimestriellement à terme échu.

La CGF perçoit en outre, une commission de surperformance qui est prélevée si le fonds réalise un rendement minimum exigé de 10%. Cette commission de sur performance est de 10% H.T pour une période de 3 années glissantes, elle est calculée sur la base du différentiel entre le rendement annuel du fonds et le rendement minimum exigé.

Le calcul de cette commission est actualisé chaque jour, un abonnement ou une reprise de cet abonnement en cas d'une baisse de la performance est comptabilisé à chaque publication de la valeur liquidative.

La Banque de Tunisie et des Emirats assure les fonctions de dépositaire du FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS. Elle est notamment chargée à ce titre de:

- La conservation des actifs ;
- Le contrôle de la régularité des décisions du fonds ;

En contrepartie de ses services, la BTE perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT de l'actif net du fonds avec un minimum de 1 000 DT HT.

Cette rémunération, est réglée trimestriellement à terme échu.

La BTE et la CGF sont les membres du réseau de commercialisation, qui assurent la commercialisation de FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS.

En contrepartie des services du réseau de commercialisation, une commission de distribution de 0,5% (HT) l'an est prélevé sur l'actif net de FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS, provisionnée à chaque calcul de la valeur liquidative. Cette commission est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

Les charges de gestion de placements pour la période allant du 01/01/2015 au 31/12/2015 s'élèvent à 50 298,182 dinars et se détaillent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Rémunération du gestionnaire	31 433,655	33 366,427
Rémunération du distributeur BTE	12 577,767	13 346,579
Rémunération du dépositaire	3 143,380	3 336 ,658
Rémunération du distributeur CGF	3 143,380	3 336,658
	50 298,182	53 386,322

3.9 AUTRES CHARGES :

Les autres charges s'élèvent à 6 017,035 dinars pour la période allant du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Le détail de ce poste se présente comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Honoraires du commissaire aux comptes	2 823,644	4 191,660
Redevances CMF	2 663,881	2 827,683
Autres frais	529,510	205,495
	<u>6 017,035</u>	<u>7 224,838</u>

NOTE 4 : DONNEES PAR PART ET RATIOS DE GESTION DES PLACEMENTS :

<u>Données par part :</u>	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Total des revenus de placements	0,359	0,399	0,500	0,247	0,099
Charges de gestion des placements	-0,187	-0,198	-0,196	-0,151	-0,077
Revenus Nets des placements	0,172	0,201	0,304	0,096	0,022
Autres charges	-0,022	-0,027	-0,027	-0,024	-0,026
RESULTAT D'EXPLOITATION (1)	0,150	0,174	0,277	0,072	-0,004
Régularisation du résultat d'exploitation	-	-	-	0,039	0,037
Sommes distribuables de l'exercice	0,150	0,174	0,277	0,111	0,033
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-	-	-	-0,039	-0,037
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-1,145	1,072	0,286	-0,871	0,116
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-0,979	0,008	-0,831	0,553	0,041
Frais de négociation de titre	-0,011	-0,017	-0,016	-0,018	-0,007
Plus et moins-value sur titres et frais de négociation (2)	-2,135	1,063	-0,561	-0,336	0,150
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (1) +(2)	-1,985	1,237	-0,284	-0,264	0,146

Résultat non distribuable de l'exercice	-2,135	1,063	-0,561	-0,336	0.150
Régularisation du résultat non distribuable	-	-	-	0,572	0,037
Sommes non distribuables de l'exercice	-2,135	1,063	-0,561	0,236	0,187
Distribution de dividendes	0,173	0,278	0,110	0,032	-
Valeur liquidative	8,942	11,100	10,141	10,535	10,220
Nombre de parts	269 249	269 249	269 249	269 249	117 726
<u>Ratios de gestion des placements :</u>					
Charges de gestion des placements/actif net moyen	1,89%	1,89%	1,89%	1,90%	1,06%
Autres charges/actif net moyen	0,23%	0,26%	0,26%	0,30%	0,36%
Résultat distribuable de l'exercice/actif net moyen	1,52%	1,65%	2,67%	0,89%	0,05%
Actif net moyen	2 663 900	2 828 380	2 798 744	2 152 466	857 421

AL AMANAH ETHICAL FCP

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons examiné les états financiers du Fonds Commun de Placement «AL AMANAH ETHICAL », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font apparaître un total bilan de 146.347 dinars et un déficit net de l'exercice de 31.579 dinars.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

La direction du gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité du gestionnaire du Fonds. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect important, une image fidèle de la situation financière du Fonds Commun de Placement «AL AMANAH ETHICAL » au 31 décembre 2015, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Le FCP AL AMANAH ETHICAL a employé au 31 décembre 2015, 5,15% de son actif net en parts ou actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières, dépassant ainsi la limite de 5% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les liquidités et les quasi-liquidités représentent 21,86% de l'actif au 31 décembre 2015. Cette proportion est supérieure au seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant ces observations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Conformément aux dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les informations données dans le rapport sur la gestion du Fonds, mis à la disposition des porteurs de parts. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Tunis, 30 Mars 2016

**Le Commissaire aux Comptes :
ECC MAZARS**

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

Bilan arrêté au 31 Décembre 2015

(Unité : en DT)

	Note	31/12/2015	31/12/2014
ACTIF			
AC 1 – Portefeuille-titres	3.1	114 352,670	187 828,134
a - Actions et droits rattachés		106 990,630	187 828,134
b - Obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000
c - Titres OPCVM		7 362,040	0,000
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	3.3	31 994,341	56 607,782
a - Placements monétaires		0,000	0,000
b – Disponibilités		31 994,341	56 607,782
AC 3 - Créances d'exploitations		0,000	0,000
AC 4 - Autres actifs		0,000	0,000
TOTAL ACTIF		146 347,011	244 435,916
PASSIF			
PA 1- Opérateurs créditeurs	3.5	954,505	1 318,668
PA 2 - Autres créditeurs divers	3.6	2 413,113	2 196,548
TOTAL PASSIF		3 367,618	3 515,216
ACTIF NET			
CP 1 – Capital	3.7	143 216,272	240 424,941
CP 2 - Sommes distribuables	3.8	-236,879	495,759
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		11,485	8,568
b - Sommes distribuables de l'exercice		-248,364	487,191
ACTIF NET		142 979,393	240 920,700
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		146 347,011	244 435,916

**Etat de résultat pour la période
du 01.01.2015 au 31.12.2015**
(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/01/2015 Au 31/12/2015	Période du 01/01/2014 Au 31/12/2014
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille titres</u>	3.2	<u>7 124,584</u>	<u>7 107,480</u>
a- Revenus des actions		5 676,240	7 107,480
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000
c- Revenus des titres OPCVM		1 448,344	0,000
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3.4	<u>40,564</u>	<u>234,581</u>
<u>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</u>		<u>7 165,148</u>	<u>7 342,061</u>
<u>CH 1 – Charges de gestion des placements</u>	3.9	-4 612,195	-5 431,788
REVENU NET DES PLACEMENTS		<u>2 552,953</u>	<u>1 910,273</u>
<u>CH 2 – Autres charges</u>	3.10	-2 444,906	-1 544,258
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		<u>108,047</u>	<u>366,015</u>
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-356,411	121,176
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		<u>-248,364</u>	<u>487,191</u>
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		356,411	-121,176
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres		-21 684,264	8 701,327
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-9 236,620	-3 488,353
Frais de négociation de titres		-766,266	-1 151,643
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		<u>-31 579,103</u>	<u>4 427,346</u>

**Etat de variation de l'actif net pour la période
du 01.01.2015 au 31.12.2015**
(Unité : en DT)

	Période du 01/01/2015 Au 31/12/2015	Période du 01/01/2014 Au 31/12/2014
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>-31 579,103</u>	<u>4 427,346</u>
a - Résultat d'exploitation	108,047	366,015
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-21 684,264	8 701,327
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-9 236,620	-3 488,353
d - Frais de négociation de titres	-766,266	-1 151,643
<u>AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	<u>-479,472</u>	<u>-2 837,368</u>
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<u>-65 882,732</u>	<u>-30 154,595</u>
a- Souscriptions	0,000	0,000
- Capital	0,000	0,000
- Régularisation des sommes non distribuables	0,000	0,000
- Régularisation des sommes distribuables	0,000	0,000
- Droits d'entrée	0,000	0,000
b – Rachats	-65 882,732	-30 154,595
- Capital	-67 310,000	-28 000,000
- Régularisation des sommes non distribuables	1 788,481	-2 029,025
- Régularisation des sommes distribuables	-361,213	-220,875
- Droits de sortie	0,000	95,305
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>-97 941,307</u>	<u>-28 564,617</u>
<u>AN 4 - ACTIF NET</u>		
a- en début de l'exercice	240 920,700	269 485,317
b- en fin de l'exercice	142 979,393	240 920,700
<u>AN 5 - NOMBRE DE PARTS</u>		
a- en début de l'exercice	22 832	25 632
b- en fin de l'exercice	16 101	22 832
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>8,880</u>	<u>10,552</u>
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT	<u>-15,64%</u>	<u>1,54%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

(Montants exprimés en dinars)

1 – PRESENTATION DU FONDS :

AL AMANAH ETHICAL FCP est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par le code des organismes de placement collectif. L'agrément du CMF lui a été accordé le 28 Décembre 2007 et les souscriptions ont démarré le 25 Mai 2009.

Le fond a pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du fonds est assurée par la Compagnie Gestion et Finance « CGF », qui a été désignée également distributeur exclusif des titres d'AL AMANAH ETHICAL FCP. La BIAT a été désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

Le Conseil d'Administration de la « CGF », tenu le 6 novembre 2015, a décidé de modifier le mode d'affectation des résultats de « AL AMANAH ETHICAL FCP » qui devient un FCP de type capitalisation et ce à partir de l'exercice 2015.

2 – PRINCIPE ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 pour la période allant du 01 Janvier 2015 au 31 décembre 2015 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers. Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par le fonds pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS :

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 Décembre.

2.3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS :

Les placements en obligations et valeurs similaires admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admises à la cote sont évalués à leur coût d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et bons de trésor assimilables sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 CESSION DES PLACEMENTS :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 CAPITAL :

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 LE RESULTAT NET DE L'EXERCICE :

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres diminué des autres charges.

Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur titres et diminué des frais de négociation.

2.7 SOMMES DISTRIBUABLES

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de l'exercice majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3- PRESENTATION DES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DU RESULTAT

3-1. PORTEFEUILLE TITRES :

Le portefeuille-titres est arrêté au 31 décembre 2015 à 114.352,670 dinars, détaillé comme suit :

DESIGNATION	Nbre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2015	% actif
ACTIONS ET DROITS RATTACHES		129 501,828	106 990,630	73,11%
ARTES	2400	18 381,232	14 462,400	9,88%
ATTIJARI BANK	570	14 385,650	13 696,530	9,36%
CELLCOM	1700	12 151,001	14 193,300	9,70%
HEXABYTE	1800	14 891,150	11 714,400	8,00%
MONOPRIX	1000	17 212,769	14 005,000	9,57%
SAH	1000	10 230,600	9 704,000	6,63%
SOTIPAPIER	3400	13 986,070	13 266,800	9,07%
SOTRAPIL	400	3 403,670	3 504,000	2,39%
SOTUVER	4300	24 859,686	12 444,200	8,50%
TITRES OPCVM		7 464,520	7 362,040	5,03%
MILLENIM OBLIGATAIRE SICAV	70	7 464,520	7 362,040	5,03%
TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES		136 966,348	114 352,670	78,14%

Les entrées en portefeuilles titres de l'exercice 2015 se détaille comme suit :

	Coût d'acquisition
Actions	78 034,430
Titres OPCVM	42 014,584
Obligations	0,000
BTA	0,000
TOTAL	120 049,014

Les sorties en portefeuille titres au cours de l'exercice 2015 se détaillent comme suit :

	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus ou moins valeur réalisées
Actions	137 290,150	129 186,690	-8 103,460
Titres OPCVM	34 550,064	33 416,904	-1 133,160
Obligations	0,000	0,000	0,000
BTA	0,000	0,000	0,000
TOTAL	171 840,214	162 603,594	-9 236,620

3-2. REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES :

Les revenus du portefeuille-titres totalisent au 31 décembre 2015, 7.124,584 dinars détaillés comme suit :

	Du 01/01/15 Au 31/12/15	Du 01/01/14 Au 31/12/14
Revenus des actions	5 676,240	7 107,480
Intérêts sur obligations et valeur assimilées	0,000	0,000
Revenus des titres OPCVM	1 448,344	0,000
	7 124,584	7 107,480

3-3. PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITÉS :

La valeur des placements monétaires et des disponibilités est arrêtée au 31 décembre 2015 à 31.994,341 dinars reparti comme suit :

DÉSIGNATION	Nbre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2015	% actif
PLACEMENTS MONÉTAIRES		0	0	0,00%
DISPONIBILITES		31 994,341	31 994,341	21,86%
- avoirs en banque		29 458,242	29 458,242	20,13%
- sommes à l'encaissement		2 536,099	2 536,099	1,73%
TOTAL GÉNÉRAL		31 994,341	31 994,341	21,86%

3-4. REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES :

Le total de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à 40,564 dinars et présente le montant des intérêts courus.

	Du 01/01/15 Au 31/12/15	Du 01/01/14 Au 31/12/14
Revenus des bons de trésor à court terme	0,000	0,000
Revenus des billets de trésorerie	0,000	0,000
Revenus des certificats de dépôt	0,000	0,000
Revenus sur comptes de dépôt	40,564	234,581
	40,564	234,581

3-5. OPERATEURS CREDITEURS :

	Désignation	31/12/2015	31/12/2014
PA1	Opérateurs créditeurs :	954,505	1 318,668
	Frais de gestionnaire	657,069	1 021,232
	Frais de dépositaire	297,436	297,436

3-6. AUTRES CREDITEURS DIVERS :

	Désignation	31/12/2015	31/12/2014
PA2	Autres créditeurs divers :	2 413,113	2 196,548
	Rémunération CAC	1 727,680	1 680,940
	Redevance CMF	12,235	20,151
	Publicité et Publication	329,282	150,856
	Impôts & taxes	343,916	344,601

3-7. CAPITAL :

Les mouvements sur le capital d'AL AMANAH ETHICAL FCP s'analysent comme suit :

Capital au 31 décembre 2014

Montant	240 424,941
Nombre de titres	22 832
Nombre de porteurs de parts	22

Souscriptions réalisées

Montant en nominal	0
Nombre de titres émis	0
Nombre porteurs de parts nouveaux	0

Rachat effectués

Montant en nominal	67 310,000
Nombre de titres rachetés	6 731
Nombre porteurs de parts sortants	3

Autres mouvements

Frais de négociation de titres	-766,266
Variation des plus ou moins value potentiels sur titres	-21 684,264
Plus ou moins value réalisée sur cession de titres	-9 236,620
Régularisation des sommes non distribuables	1 788,481

Capital au 31 décembre 2015

Montant	143 216,272
Nombre de titres	16 101
Nombre de porteurs de parts	19

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de l'exercice au 31/12/2014</u>	<u>240 424,941</u>	<u>240 424,941</u>
<u>Souscriptions de l'exercice (en nominal)</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>Rachats de l'exercice (en nominal)</u>	<u>-67 310,000</u>	<u>-67 310,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>-29 898,669</u>	<u>-30 135,548</u>
- Plus ou moins values réalisée sur cession de titre	-9 236,620	-9 236,620
- Frais de négociation de titres	-766,266	-766,266
- Variation des plus ou moins values potentiels sur titres	-21 684,264	-21 684,264
- Régularisation des sommes non distribuables	1 788,481	1 788,481
- Sommes distribuables		-236,879
<u>Capital fin de l'exercice au 31/12/2015</u>	<u>143 216,272</u>	<u>142 979,393</u>

3-8. Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31/12/15 s'élèvent à -236,879 DT contre 495,759 DT au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Somme distribuables exercices antérieurs	11,485	8,568
Résultat d'exploitation	108,047	366,015
Régularisation du résultat d'exploitation	-356,411	121,176
<u>Total</u>	<u>-236,879</u>	<u>495,759</u>

3-9. CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS:

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire calculées conformément au règlement interne du fonds et à la convention de dépôt.

La gestion de AL AMANAH ETHICAL FCP est confiée à La CGF intermédiaire en bourse.

En rémunération des services de gestion financière et administrative du FCP, le gestionnaire perçoit une commission de gestion de 1,2% H.T. par an, calculée sur la base de l'actif net.

La rémunération du gestionnaire décomptée jour par jour et réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

Le Conseil d'Administration de la « CGF » tenu le 24 juin 2013, a décidé de réviser à la hausse la commission de gestion de la « CGF » de 1,2% HT de l'actif net par an à 1,5% HT de l'actif net par an et de prévoir, également, une commission de surperformance si « AL AMANAH ETHICAL FCP » réalise un rendement minimum exigé de 6%. Cette commission de surperformance qui est de 10% HT est calculée sur la base du différentiel entre le rendement annuel réalisé du fonds et le rendement minimum exigé.

Ces modifications sont entrées en vigueur à partir du 1er décembre 2013.

La BIAT assure les fonctions de dépositaire de AL AMANAH ETHICAL FCP, et ce, en vertu d'une convention de dépôt conclue avec la CGF intermédiaire en bourse.

En rémunération des services de dépôt du FCP, le dépositaire perçoit une commission de dépôt égale à 0,1% H.T des actifs nets avec un minimum de 1 000 DT H.T.

Le détail des charges de gestion de placements pour la période allant du 01/01/2015 au 31/12/2015 se présente comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Rémunération du gestionnaire	3 432,150	4 251,744
Rémunération du dépositaire	1 180,045	1 180,044
	4 612,195	5 431,788

3-10.AUTRES CHARGES :

Les autres charges s'élèvent à 2.444,906 dinars pour la période allant du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Le détail de ce poste se présente comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Rémunération CAC	1 727,240	1 033,200
Redevance CMF	193,925	240,228
Publicité & Publications	479,426	150,747
Impôt & Taxes	44,315	120,083
Services bancaires	0,000	0,000
	2 444,906	1 544,258

4- Données par part et ratios de gestion des placements

Données par part	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Revenus du portefeuille-titres	0,442	0,311	0,413	0,329	0,333
Revenus des placements monétaires	0,003	0,010	0,030	0,006	0,005
Total des revenus de placements	0,445	0,321	0,443	0,335	0,338
Charges de gestion des placements	-0,286	-0,238	-0,207	-0,185	-0,198
Revenus Nets des placements	0,159	0,084	0,237	0,150	0,140
Autres charges	-0,152	-0,068	-0,106	-0,104	-0,100
RESULTAT D'EXPLOITATION	0,007	0,016	0,130	0,046	0,040
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,022	0,005	-0,006	0,018	0,000
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	-0,015	0,021	0,124	0,064	0,040
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,022	-0,005	0,006	-0,018	0,000
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-1,347	0,381	0,316	-0,763	0,300
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-0,574	-0,153	-0,694	0,775	0,139
Frais de négociation de titres	-0,048	-0,051	-0,063	-0,064	-0,043
Plus ou moins value sur titres et frais de négociation	-1,968	0,177	-0,440	-0,051	0,396
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-1,961	0,194	-0,310	-0,006	0,436
Droits de sortie	0,000	0,004	0,000	0,005	0,003
Résultat non distribuable de l'exercice	-1,968	0,181	-0,440	-0,046	0,399
Régularisation du résultat non distribuable	0,332	-0,041	-0,011	0,146	0,019
Sommes non distribuables de l'exercice	-1,636	0,140	-0,429	0,100	0,418
Distribution de dividendes	0,021	0,124	0,064	0,048	0,053
Valeur liquidative	8,880	10,552	10,514	10,883	10,767

Ratios de gestion des placements

Charges de gestion des placements /actif net moyen	2,38%	2,26%	1,86%	1,86%	1,96%
Autres charges/actif net moyen	1,26%	0,64%	0,96%	1,05%	0,99%
Résultat distribuable de l'exercice/ actif net moyen	0,06%	0,15%	1,17%	0,46%	0,40%
Nombre de parts	16 101	22 832	25 632	26 726	21 350
Actif net moyen	193 913	240 200	284 954	265 352	215 146